



Empowered lives.
Resilient nations.

Projet
de prévention de la jeunesse contre la radicalisation en République du Congo par le
biais des mesures socio-économiques et activités pour une contribution positive au
développement du pays et la consolidation de la démocratie »



EVALUATION FINALE DU PROJET

Sur la période Avril 2016- Septembre 2017

Décembre 2017

Hyacinthe DEFOUNDOUX-FILA
Economiste
Consultant

Table des matières

Acronymes.....	4
Résumé exécutif.....	5
Introduction générale.....	8
Objectif de l'évaluation.....	8
Contexte national.....	8
Méthodologie et portée de l'évaluation.....	9
I. Principaux résultats issus de la mise en œuvre du projet.....	10
1.1. Appui économique aux jeunes.....	10
1.1.1. La formation en entrepreneuriat.....	10
1.1.2 La formation aux métiers.....	13
1.2. Appui à la sensibilisation et l'éducation des jeunes aux valeurs républicaines et citoyennes	17
1.2.1. L'intervention des ONG par zone géographique.....	17
1.2.2. La Radio Citoyenne des Jeunes.....	21
II. Stratégies retenues de mise en œuvre des deux composantes du projet.....	22
2.1. La stratégie du ministère de la jeunesse et de l'éducation civique.....	22
2.2. Les stratégies des agences du système des nations unies.....	22
2.3. Les stratégies des parties prenantes.....	22
III. Partenariats établis.....	23
3.1. Partenariat Gouvernement-PNUD-JICA.....	23
3.2. Partenariat Gouvernement-PNUD-ONG.....	23
3.3. Partenariat ONG-Structures de formation aux métiers et à la formation en entrepreneuriat	23
3.4. Partenariat MJEC-structures de formation à l'entrepreneuriat et aux métiers.....	23
IV. Facteurs de réussite et obstacles.....	24
4.1. Les facteurs de réussite.....	24
4.2. Les obstacles.....	25
V. Conclusion générale.....	25
5.1. Rappel des principales constatations.....	25
5.2. Recommandations.....	26
VI. ANNEXES.....	27
6.1. Principaux documents consultés.....	27
6.2. Carte de la zone d'intervention des ONG chargées de la sensibilisation aux valeurs républicaines.....	28

6.3. Carte du Congo, zones d'intervention des centres d'appui à l'entrepreneuriat et aux métiers (en bleu)	29
6.4. Liste des parties prenantes	30
6.5. Liste des personnes contactées.....	31
6.6. Termes de Référence.....	32
6.7. Calendrier des activités :	43

Acronymes

AAMS	Association des Artistes Modèles à Suivre
AFE	Association Femme Modèle
ACBEF	Association Congolaise pour le Bien-être Familial
APNI	Association Pointe Noire Industrielle
ASI	Association de Solidarité Internationale
CDAC	Centre de Détente et d'Animation Culturelle
ASGC	Association des Scouts et Guides du Congo
CFPCDB	Centre de Formation Professionnelle Cité Don Bosco
CNDPS	Communauté Notre Dame du Perpétuel Secours
CIREV	Centre d'Insertion et de Réinsertion des Enfants Vulnérables
EDI	Ensemble pour le Développement Intégral
FAL	Fraternité Agricole Lassyste
FJEC	Forum des Jeunes Entreprises du Congo
JICA	Agence Japonaise de Coopération Internationale
JPE	Jeunes Pour l'Environnement
PND	Plan National de Développement
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
PTA	Plan de Travail Annuel
RCJ	Radio Citoyenne des Jeunes
SNU	Système des Nations Unies
UNDAF	Plan cadre de Nations Unies pour l'Assistance au Développement
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture

Résumé exécutif

La population congolaise, estimée à 4400000 habitants, présente les caractéristiques suivantes :

- forte concentration en milieu urbain, environ 62% de la population vivent dans les trois principales villes du pays (Brazzaville, Pointe-Noire et Dolisie).
- plus de 51% de la population est féminine (RNDH 2015),
- plus de 45% de la population ont moins de 15 ans.
- 30,5% de la population âgée de 15 à 29 ans sont sans emploi.

La persistance du chômage des jeunes constituant un facteur de vulnérabilité de cette couche de la population, le gouvernement a initié et mis en œuvre avec l'appui du PNUD, sur financement japonais, un projet, pour réduire cette vulnérabilité et prévenir la radicalisation de la jeunesse.

Le PNUD a confié l'exécution du projet de prévention de la radicalisation de la jeunesse à des structures d'appui à la création d'entreprise, des centres de formation aux métiers et à des ONG. La mise en œuvre du projet a duré moins d'une année. Le projet comprenait deux composantes. La composante 1 : « appui économique aux jeunes » et la composante 2 : « appui à la sensibilisation et l'éducation jeunes aux valeurs républicaines et citoyennes ».

L'objectif principal du projet était de « prévenir, atténuer et désamorcer tout risque de détournement et de confrontation susceptible d'affecter la consolidation de la paix et de la démocratie participative ». De façon spécifique, le projet visait les résultats suivants :

- i) « les jeunes identifiés à risque initient des activités génératrices de revenus, sont formés à la création d'emploi et aux métiers susceptibles de leur permettre une insertion sociale » ;
- ii) « les jeunes de tous les milieux dans les zones ciblées sont éduqués et transformés en citoyens exemplaires, respectueux des valeurs républicaines et de l'ordre public, hostiles à la violence et défendent les valeurs démocratiques »¹

Les zones d'intervention des structures chargées de la mise en œuvre du projet sont Brazzaville, le département du Pool (Kinkala, Kintélé, Igné), Dolisie et Pointe-Noire.

L'évaluation finale du projet a été effectuée du 20 novembre au 15 décembre 2017.

Objectifs, champ et portée de l'évaluation

Conformément aux termes de référence, la mission de l'évaluation a évalué la pertinence, l'efficacité, l'efficience et la durabilité des résultats obtenus. Il a été aussi procédé à l'évaluation du degré de satisfaction des bénéficiaires vis-à-vis des résultats obtenus. Les facteurs de succès et les obstacles ont aussi été examinés.

Méthodologie utilisée

Elle a reposé sur l'analyse documentaire, les entretiens avec les chargés de la mise en œuvre et les bénéficiaires du projet, les visites de terrain et l'analyse des données.

Les entretiens et les visites de terrain dans les différentes localités ainsi que la rédaction du rapport ont été réalisés exclusivement par le consultant.

Principales constatations

En ce qui concerne l'appui économique aux jeunes, notamment la formation en entrepreneuriat, les trois centres identifiés et promus ont formé aux méthodes et techniques de gestion 577 jeunes, coaché, c'est-à-dire accompagné à l'élaboration d'un plan d'affaires 454 jeunes et permis à 225

¹ Document de projet

jeunes à avoir accès à un financement en vue de leur installation. A l'issue du projet 363 emplois ont été créés, 235 auto-emplois et 128 salariés.

Concernant la formation aux métiers, les résultats suivants ont été obtenus, 365 jeunes ont suivi une formation dans différentes filières, 200 environ ont été insérés dans le monde du travail, dont 120 formés par la Cité Don Bosco de Brazzaville, 18 par l'Association de Solidarité Internationale (ASI), 20 formés au centre Don Bosco de Pointe-Noire et 20 autres au centre Sala Ngolo de Dolisie.

De manière générale, en ce qui concerne l'appui économique aux jeunes, il apparaît que les objectifs ont été atteints (efficacité), il y a adéquation entre les ressources disponibles et les résultats (efficience).

Dans le domaine de la formation en entrepreneuriat, les jeunes ont été formés et accompagnés dans l'élaboration de leur projet. Ils ont créé une entreprise individuellement ou en association. Des fonds, selon des modalités différentes ont été mis à leur disposition (subvention non remboursable et microcrédit à rembourser), des emplois ont été créés (auto emploi et salariat).

Dans le domaine de la formation aux métiers, un objectif a été totalement atteint, la formation des jeunes (350), l'objectif appui à l'insertion professionnelle a été partiellement atteint du fait de la situation de crise dans le pays.

Dans tous les cas, les effets escomptés ont été atteints, plus de 400 emplois créés.

Les résultats de la composante 2 se présentent ainsi qu'il suit :

Les différentes actions des ONG chargées de la sensibilisation aux valeurs républicaines et citoyennes ont permis d'atteindre l'objectif en termes d'effectif : 7085 jeunes environ, ont été sensibilisés. Des réseaux d'animation de rencontres citoyennes et de sensibilisation aux valeurs républicaines sont constitués dans toutes les zones d'intervention des ONG. Quelques stratégies de pérennisation ont été élaborées et mises en œuvre, cependant, compte tenu de la vulnérabilité de la population ciblée, la durabilité dépendra des ressources humaines, matérielles, organisationnelles et financières mises à disposition des organisations chargées de conduire le projet.

Les parties prenantes au projet ont élaboré et mis en œuvre des stratégies qui ont permis d'atteindre les objectifs escomptés ou de s'en approcher. Les partenariats établis entre les parties prenantes ont été un facteur de succès, ils ont permis de surmonter certains obstacles.

Les facteurs de succès sont principalement la synergie entre le ministère de la jeunesse et de l'éducation civique, le PNUD et l'agence japonaise de coopération internationale, l'implication du ministère tout au long de la mise en œuvre du projet, la compétence des intervenants, les modalités innovantes de financement des jeunes porteurs de projets, la motivation des jeunes et l'engagement des ONG chargées de la sensibilisation aux valeurs républicaines et citoyennes.

Les principaux obstacles identifiés sont la durée de la formation, le niveau disparate des jeunes formés.

Concernant les questions d'évaluation, il apparaît que le projet est **pertinent** car parfaitement aligné sur les priorités nationales, les besoins des communautés et le mandat du PNUD. Le projet a été conçu à partir d'une analyse appropriée du contexte. Les interventions sur le terrain ont également répondu aux besoins des communautés et ont bénéficié aux jeunes.

Efficacité

Les interventions des différentes parties prenantes ont permis l'atteinte des objectifs escomptés, 400 emplois ont été créés, 3405 ont été sensibilisés aux valeurs républicaines et à la citoyenneté et radio citoyenne jeune est opérationnelle.

Efficiences

Les ressources affectées à la formation et à la sensibilisation ont produit des résultats significatifs. Les fonds mis à disposition pour l'installation des jeunes entrepreneurs ont permis à 403 jeunes d'avoir des activités génératrices de revenus dans différents secteurs d'activité, d'autres sont en attente d'installation.

En ce qui concerne l'efficacité programmatique, c'est-à-dire les aspects de gestion du projet, il ressort que la modalité retenue est celle de l'exécution nationale, les parties prenantes ont mis en œuvre le projet du début à la fin.

Le partenariat établi avec l'UNESCO a été fructueux, il a permis d'assurer une efficacité à moindre coût notamment dans le domaine des médias, domaine qui ne relève pas des compétences du PNUD.

Durabilité

Dans l'ensemble, la durabilité du projet n'est pas évidente. Même si dans certains secteurs des conditions pérennisation ont été imaginées, la durabilité dépend des ressources financières additionnelles que l'Etat devra mobiliser et de la généralisation du dispositif microcrédit au niveau de toutes les structures chargées de la formation à l'entrepreneuriat.

La question de la durabilité renvoie à une forte implication de la partie nationale, notamment en termes de ressources financières.

Recommandations

- Mettre en place un fonds d'insertion des jeunes en vue du financement à moyen et long terme des projets.
- Le dispositif du fonds d'insertion doit reposer sur le micro crédit
- Augmenter la contribution financière de l'Etat pour faciliter le passage à l'échelle
- Appuyer le dispositif actuel constitué des centres de formation et ONG, qui sont disposés à accompagner les jeunes au-delà du projet
- Intégrer les deux composantes du projet afin de former en même temps aux métiers les jeunes à risque
- Réévaluer la durée de la formation.
- Déterminer la durée en fonction des objectifs de formation c'est-à-dire en fonction du profil recherché.
- Impliquer les grandes entreprises dans la validation du projet de formation aux métiers

Introduction générale

Objectif de l'évaluation

Le PNUD, dans sa politique, confie à des consultants indépendants, les évaluations de tous les projets dont il a la charge. C'est dans ce cadre que s'inscrit l'évaluation finale du projet "Prévention de la jeunesse contre la radicalisation en République du Congo par le biais des mesures socio-économiques et activités pour une contribution positive au développement du pays et la consolidation de la démocratie" qui a été mis en œuvre à Brazzaville, Pointe-Noire/Kouilou, Dolisie/Niari et le Pool.

Le projet comprend un objectif principal, à savoir « prévenir, atténuer et désamorcer tout risque de détournement et de confrontation susceptible d'affecter la consolidation de la paix et de la démocratie participative », ² et deux objectifs spécifiques :

- iii) « les jeunes identifiés à risque initient des activités génératrices de revenus, sont formés à la création d'emploi et aux métiers susceptibles de leur permettre une insertion sociale » ;
- iv) « les jeunes de tous les milieux dans les zones ciblées sont éduqués et transformés en citoyens exemplaires, respectueux des valeurs républicaines et de l'ordre public, hostiles à la violence et défendent les valeurs démocratiques » ³

L'objectif de l'évaluation est de dégager les résultats du projet en mettant en évidence les éléments de preuve des effets engendrés, d'évaluer la durabilité et la reproductibilité du projet, de renforcer la responsabilité du PNUD vis-à-vis des parties prenantes nationales et de la partie japonaise qui a financé le projet.

Contexte national

La population congolaise, est estimée à 44 000 000 habitants (INS 2016). Ses principales caractéristiques sont les suivantes :

- elle est concentrée essentiellement en milieu urbain, environ 62% de la population vivent dans les trois principales villes du pays (Brazzaville, Pointe-Noire et Dolisie).
- la proportion des femmes est légèrement supérieure à celle des hommes, plus de 51% (RNDH 2015),
- plus de 45% de la population ont moins de 15 ans.
- 30,5% de la population âgée de 15 à 29 ans sont sans emploi (Selon la dernière enquête sur la transition vers la vie active 2015 (ETVA 2015).

La persistance du chômage des jeunes constitue un facteur de vulnérabilité de cette couche de la population.

Considérant d'une part, l'importance des jeunes en tant que facteur de développement soutenable du pays (compte tenu de leur proportion dans la population) et d'autre part, le rôle joué par l'emploi et le revenu généré par celui-ci dans la réduction de la pauvreté, les autorités congolaises, ont choisi dès 2015 d'intégrer la dimension jeunesse dans leur stratégie de développement. Elles ont décrété 2015 année de l'entreprise (et donc de l'emploi) et choisi comme thème central du quatrième rapport sur le développement humain : « La Compétitivité des entreprises, l'Emploi des jeunes et le Développement Humain Durable »

Les événements de deux dernières années (2015, 2016) dans les grandes villes, ont montré que les jeunes marginalisés et sans emploi sont enclin à se lancer dans le déclenchement de la violence suite

² Document de projet, page 7

³idem

à un mécontentement en relation avec des faits sociaux ou politiques ou même sans que pour autant il y ait une cause évidente à la base de la violence sinon l'oisiveté (phénomène des « bébés noirs »). Ces événements ont renforcé la conviction de la nécessité d'une approche holistique des problèmes de la jeunesse.

Ainsi face à ce phénomène dont l'ampleur peut mettre à mal le climat social et perturber les activités économiques, il a été mis en place, sous la houlette du ministère de la jeunesse en partenariat avec le PNUD et l'UNESCO, sur financement du gouvernement japonais, le projet « prévention de la jeunesse contre la radicalisation en République du Congo par le biais des mesures socio-économiques et activités pour une contribution positive au développement du pays et à la consolidation de la démocratie ». Nous présentons dans ce rapport l'évaluation du projet après moins d'une année de mise en œuvre.

Méthodologie et portée de l'évaluation

Le projet de prévention de la jeunesse contre la radicalisation en République du Congo, est un projet d'urgence initié par le PNUD en vue de soutenir les actions du gouvernement dans le domaine de l'emploi des jeunes et leur autonomisation. Le projet a commencé effectivement à être mis en œuvre en septembre-novembre 2016 et devait prendre fin en février-mars 2017. Il a été prorogé à juin 2017 pour certaines parties prenantes. L'évaluation a été effectuée au terme du projet du novembre au 15 décembre 2017.

La méthodologie adoptée a reposé sur les éléments suivants :

- Une analyse du document de projet sur la prévention de la radicalisation, des programmes de travail (PTA) 2016 et 2017 du ministère de la jeunesse et de l'éducation civique, des rapports élaborés par les partenaires chargés de la mise en œuvre du projet, des documents institutionnels du PNUD, ainsi que des publications disponibles sur la thématique de l'emploi et de la jeunesse au Congo.
- Des entretiens sur site et par téléphone⁴ ont été réalisés avec les parties prenantes au projet, institutions chargés de l'exécution du projet, les représentants des agences des nations unies, notamment le PNUD et l'UNESCO et des bénéficiaires du projet.
- Des visites sur le terrain à Brazzaville, Pointe-Noire et Dolisie pour apprécier la qualité des infrastructures et des programmes des partenaires chargés de la mise en œuvre.

Les entretiens et les visites de terrain ont eu lieu du 29 novembre 2017 au 8 décembre 2017. Le nombre de jours réservés aux visites de terrain (9 jours au lieu de 6) s'explique par les reports de rendez-vous. Les entretiens avec les parties prenantes de Pointe-Noire ont eu lieu en deux temps, le 30 novembre et le 2 décembre, tandis que les entretiens avec celles de Dolisie ont eu lieu le 1^{er} décembre. Les entretiens et les visites de terrain ont permis de collecter des données, sur la base de guides d'entretien pour chaque groupe (structures de formation, ONG chargées de l'identification des jeunes à former et à sensibiliser, bénéficiaires de la formation, directions départementales de la jeunesse et de la formation qualifiante).

Il a été procédé à l'analyse de la qualité de la contribution du projet. Cette analyse est faite, conformément aux critères spécifiés dans les termes de référence. Il s'agit notamment de :

- La pertinence ou l'adéquation du projet avec les priorités nationales, les besoins des bénéficiaires et les localités ciblées ;
- L'efficacité du projet, il s'est agit sur la base de ce critère de mettre en évidence le niveau d'atteinte des objectifs et des résultats escomptés ;

⁴ Les entretiens téléphoniques ont eu lieu avec monsieur Roland ONDENDE et les bénéficiaires du coaching réalisés par l'APNI, il s'agit de quelques bénéficiaires regroupés et installés, ainsi que de bénéficiaires non installés

- L'efficacité du projet, ou adéquation entre les ressources humaines, techniques et financières mises à disposition et les résultats obtenus ;
- La durabilité des résultats auxquels le projet a contribué (capacité des sites de formation à pérenniser le projet et des jeunes formés, à conduire de manière durable leurs activités).

Les entretiens et les visites de terrain dans les différentes localités ainsi que la rédaction du rapport ont été réalisés exclusivement par le consultant.

Le rapport est articulé en cinq chapitres. Le premier est consacré à la présentation des principaux résultats, le second porte sur les stratégies retenues dans la mise en œuvre du projet, le troisième est consacré aux partenariats établis, le quatrième analyse les facteurs de réussite et les obstacles et le cinquième présente les conclusions et recommandations en vue de la mise à l'échelle du projet sur le territoire national. Le rapport comprend des annexes.

I. Principaux résultats issus de la mise en œuvre du projet

Dans ce chapitre on procède à l'examen des résultats du projet au niveau de ses deux composantes (appui économique aux jeunes d'une part et appui à la sensibilisation et à l'éducation des jeunes aux valeurs républicaines et citoyennes), et par zone géographique.

1.1. Appui économique aux jeunes

L'appui économique a consisté en la formation des jeunes dans les métiers et en entrepreneuriat. La formation à l'entrepreneuriat a été dispensée par trois (3) structures, la Forum des jeunes entreprises du Congo (FJEC) et l'ONG Ensemble pour le Développement Intégral (EDI) à Brazzaville, tandis que l'Association Pointe-Noire Industrielle (APNI) était responsable de la formation à Pointe-Noire.

Les formations aux métiers relevaient du Centre de Formation Professionnelle Don Bosco (CFPDB) de Brazzaville et Pointe-Noire, de l'Action de Solidarité Internationale (ASI) de Brazzaville et du Centre Sala Ngolo de Dolisie.

1.1.1. La formation en entrepreneuriat

- **Le Forum des Jeunes Entreprises du Congo**

Objectif de performance	Performance projetée	Niveau de performance		
Former des jeunes à l'entrepreneuriat	400 jeunes formés	377 formés		
		252 coachés		
	100 entreprises créées	117 projets finalisés (122 jeunes)	113 individuels	
			1 groupe de 3 jeunes et 3 groupes de 2 jeunes chacun	
100 jeunes bénéficient d'un micro crédit	98 projets (soit 103 jeunes) ont eu accès au financement et ouvert un compte à la CAPPED			

L'objectif global assigné au FJEC était de former des jeunes à l'entrepreneuriat.

Sur 400 jeunes qui devaient être formés (300 de Brazzaville et 100 en provenance du Pool) 377 ont été formés aux méthodes et techniques de gestion, à la suite de cette formation de base à la gestion, 252 ont été coachés (accompagnés pour le montage d'un projet d'entreprise). A l'issue de cette étape, 117 projets répartis dans les secteurs du commerce (11), de la transformation (28), l'agriculture et l'élevage (27) et des services et TIC (51) ont été jugés recevables. Au total 98 projets (soit 103 jeunes) ont obtenu un micro crédit. Le FJEC a accompagné les jeunes entrepreneurs dans l'ouverture d'un compte à la CAPPED et dans la recherche du local, le FJEC les a aussi appuyés dans leur installation. Les entretiens avec les bénéficiaires de l'appui ont révélé que ces derniers s'inscrivent désormais dans une logique entrepreneuriale (bien fondé du plan d'affaires).

Le montant de la subvention allouée était de 148 285 750 FCFA, qui a permis de financer l'acquisition du matériel de formation, assurer le suivi post formation, constituer le fonds d'intervention et prendre en charge le personnel d'encadrement.

Au regard de ces constats il apparaît que les résultats ont permis d'atteindre l'effet escompté pour les jeunes, à savoir avoir des activités génératrices de revenus, ainsi que de l'effet escompté tel qu'indiqué dans l'UNDAF et de l'effet escompté tel que mentionné dans le document de projet.

• **L'ONG Ensemble pour le Développement Intégral (EDI)**

Objectif de performance	Performance projetée	Niveau de performance
Accompagner les jeunes à la création de micro entreprises	82 jeunes formés en entrepreneuriat bénéficiant de micro crédit	82 jeunes ont bénéficié de micro crédits
	82 entreprises créées et accompagnées	82 micro entreprises créées et suivies
	Au moins 164 emplois créés	128 emplois créés

Les 82 entreprises créées se répartissent dans les secteurs du commerce (36), agriculture et élevage (18), service (18) et de l'artisanat (10).

A la conception du projet, il était prévu que les porteurs de projets reçoivent une subvention pour leur permettre de s'installer. L'ONG EDI et la Caisse Féminine d'Épargne et de Crédit Mutuel (CFCM) ont mis en place un dispositif de financement sous forme de micro crédit. Les porteurs de projet au lieu de recevoir une subvention (non remboursable) ont accès à un micro crédit à taux nul. Grâce à ce dispositif, le fonds déposé dans le compte de l'EDI à la CFCM est reconstitué sur la base des remboursements. A l'issue de l'amortissement du micro crédit octroyé, une prime correspondant à 40% du montant du remboursement sera reversée aux jeunes entrepreneurs réguliers dans les remboursements. 52% du montant des remboursements seront affectés à un fonds de financement de nouveaux micro-projets et 8% serviront à couvrir les frais de gestion du fonds par la caisse féminine d'épargne et de crédit mutuel (CFCM).

Ce dispositif devrait permettre de pérenniser le projet. D'autres porteurs de projets pourraient ainsi avoir accès à un financement.

L'ONG EDI a reçu du PNUD 43 050 000 FCFA dont les emplois sont les suivants : subvention pour les micro projets 36 900 000 FCFA.

L'ONG EDI a atteint les objectifs escomptés. Les résultats atteints ont permis de se rapprocher de l'effet escompté pour les jeunes, ils ont pu mettre en œuvre des activités génératrices de revenus (82) et créé 128 emplois directs. Les ressources allouées ont permis de mener à bien toutes les activités ;

- **L'Association Pointe-Noire Industrielle (APNI)**

Objectif de performance	Performance projetée	Niveau de performance	
Former des jeunes à l'entrepreneuriat	100 jeunes formés	100 jeunes formés	
		100 coachés	
	100 entreprises créées et suivies	100 projets finalisés	89 individuels 1 groupe de 3 jeunes et 4 de 2 jeunes chacun
	100 jeunes bénéficient d'un micro crédit	40 projets ont reçu au financement bénéficié d'un micro crédit	

40% seulement des projets ont pu bénéficier d'un microcrédit, ce résultat est lié au fait que la somme mise à disposition par le PNUD, correspondait à la prise en charge de 40 projets d'entreprise. L'APNI et MUPROCOM, un établissement de microfinance ont mis en place un système pouvant permettre de financer à terme la totalité des projets retenus. MUPROCOM octroie aux 40 premiers porteurs de projet, un micro crédit à taux d'intérêt nul. Le remboursement du crédit devrait permettre de reconstituer le fonds alloué par le PNUD, ce qui permettrait de financer au fur et à mesure les 60 autres projets. Ce système permet de pallier l'insuffisance des ressources prévues pour financer les 100 projets. Le système permet de passer du principe de la subvention à celui de crédit. Le montant affecté par le PNUD à l'APNI était de 94 870 000FCFA, il devait servir à financer le dispositif de formation, les frais du personnel et l'installation de 100 jeunes à raison de 500 000 F par individu. Sur le montant de 50 millions prévus pour l'installation de 100 jeunes, seulement 20 millions ont été débloqués pour soutenir la création de 40 entreprises.

Au regard des résultats, il apparaît que l'objectif escompté a été atteint. Les ressources financières mises à disposition n'étaient pas appropriées, seulement 40 jeunes ont pu être installés. Les conditions de reproductibilité du projet ont été mises en place.

- **L'Association Femme Modèle**

Objectif de performance	Performance projetée	Niveau de performance
Former des jeunes à la production et mise en bouteille de vin de palme	10 jeunes formés	10 JEUNES FILLES FORMEES
	Micro entreprise de 10 jeunes filles créée	Micro entreprise de 10 jeunes filles, fonctionnelle
	10 jeunes filles ont une AGR	10 jeunes filles ont une AGR

Le montant de la subvention allouée à l'AFM était de 2 300 000 FCFA qui ont permis d'acquérir les équipements (cuve en inox) et les consommables (emballages, bouteilles en matière plastique et les étiquette)

Les 10 jeunes filles formées ont acquis les savoir-faire nécessaires pour produire et mettre en bouteille le jus de bissap et avoir ainsi une activité génératrice de revenus.

1.1.2 La formation aux métiers

- **Le Centre de formation professionnelle Cité Don Bosco de Brazzaville**

Objectif de performance	Performance projetée	Niveau de performance atteint
Former des jeunes aux métiers (Electricité, Mécanique auto, Menuiserie, Tournage Soudure)	120 jeunes formés	120 formés au CFPDB et placés en stage dans des ateliers (2 vagues)
	120 jeunes bénéficient d'un appui à l'insertion	120 jeunes répartis dans 17 groupes (coopératives) ont reçu des kits d'installation et des frais d'insertion professionnelle

Le CFPDB a reçu des jeunes référés par des ONG, notamment l'orphelinat Saint Joseph de Gaston Céleste, l'orphelinat cœur immaculé de Marie, l'Espace Jarrot, la Communauté Notre Dame du Perpétuel Secours (CNDPS), CARITAS et un orphelinat public le Centre d'insertion et de réinsertion des enfants vulnérables (CIREV).

Les jeunes ont été formés dans les délais prescrits. A l'issue des stages dans des ateliers, les 120 jeunes ont été regroupés dans 17 coopératives de production.

Le montant alloué à la Cité Don Bosco était de 102 384 000 FCFA.

Au regard de ces constats il apparaît que le CFPDB de Brazzaville a atteint l'effet escompté ainsi que les objectifs qui lui étaient assignés.

- **L'Action de Solidarité Internationale**

Objectif de performance	Performance projetée	Niveau de performance
Identifier des jeunes filles à former aux métiers et suivre leur formation	30 jeunes filles identifiées	30 jeunes filles identifiées
	30 jeunes filles formées	30 jeunes filles en formation
	30 jeunes filles orientées vers l'emploi/insertion	18 jeunes filles insérées

L'ONG ASI s'occupe de la prise en charge des jeunes filles vulnérables en situation de rue.

L'objectif global assigné à ASI était l'identification de jeunes filles vulnérables, le suivi de leur formation dans les ateliers de leur partenaire les Compagnons des Artisans de Don Bosco, et leur insertion dans le monde du travail.

Après avoir identifié 30 jeunes filles suivant un protocole bien établi réduisant au maximum le risque de décrochage, ASI les a mises en formation. Les jeunes filles ont suivi des formations dans les filières suivantes :coiffure, peinture, couture, restauration pâtisserie, électricité bâtiment, vulcanisation et électricité automobile. La formation dispensée sur la base des fiches métiers conçus par ASI et validées par l'agence nationale de l'artisanat. Du point de vue des résultats, l'insertion a été effective pour 18 jeunes filles. Deux jeunes filles se sont associées pour lancer une affaire. 12 jeunes filles ont décroché **dont 3 après avoir reçu les kits d'installation**. Ce résultat peut être considéré comme satisfaisant compte tenu de la très grande vulnérabilité du public considéré.

Montant affecté : 13 495 000 FCFA

Au regard de ces constats il apparaît que les résultats sont assez satisfaisants, 60% des jeunes filles insérées, la volatilité de la population cible (jeunes filles en situation de rue que l'on tente de réinsérer) peut expliquer ce résultat. Le point positif est la sortie de 60% des filles de leur situation

de dépendance et de haut risque (agression, exposition aux maladies transmissibles et au VIH/SIDA). Ces résultats ont permis de se rapprocher de l'effet escompté pour les jeunes, à savoir avoir des activités génératrices de revenus, ainsi que de l'effet 71 de l'UNDAF et de l'effet escompté dans le document de projet.

- **Le Centre de Formation Professionnelle Don Bosco de Pointe-Noire**

Objectif de performance	Performance projetée	Performance réelle ⁵
Former des jeunes les jeunes aux différents métiers de l'entreprise (Electricité bâtiment, Mécanique générale, Mécanique auto, Chaudronnerie-soudure) et aider les autorités à les accompagner pour leur insertion	110 jeunes formés	102 jeunes formés au CFPDB
	110 jeunes bénéficient d'un appui à l'insertion professionnelle	79 jeunes ont suivi la formation complète (formation CFPDB et stage)
		79 jeunes ont reçu des kits d'installation
		20 jeunes en auto emploi
		2 jeunes avec statut d'apprenti dans des ateliers
		2 jeunes poursuivent formation dans une nouvelle filière
		11 jeunes en stage
23 jeunes sans activité		

Les résultats des différentes filières de formation se présentent ainsi qu'il suit :

Filières	Effectifs des apprenants	Abandon	Apprenants ayant terminé la formation
Electricité	30	08	22
Mécanique auto	30	09	21
Mécanique générale	20	02	18
Chaudronnerie-soudure	30	12	18
Total	110	31	79

Sur un objectif de 110 jeunes formés, 102 ont suivi la formation jusqu'à son terme au CFPDB. 107 ont débuté les stages pratiques (la tendance à préférer la pratique à la théorie pour des raisons évidentes de niveau, expliquent ce nombre). On note que 79 jeunes, soit 77,45% des effectifs ont terminé la formation et reçu le kit d'installation, c'est-à-dire un appui à l'insertion.

L'objectif global assigné au CFPDB de Pointe-Noire était de former des jeunes aux métiers de l'entreprise et de les appuyer en vue de leur insertion professionnelle. 79 jeunes ont reçu cet appui. Les informations produites par le bureau emploi du centre mettent en évidence les difficultés de l'insertion professionnelle à Pointe-Noire. Les effets de la crise sont fortement ressentis dans cette localité. Les entreprises ont licencié ou mis en chômage technique environ 30% de leurs effectifs, les demandes des entreprises auprès des ateliers de sous traitance ont fortement diminué, autant d'éléments qui ne facilitent pas l'insertion professionnelle des jeunes, la plupart des jeunes ayant opté pour le salariat.

Montant affecté pour mener à terme le projet : 86 344 000 FCFA

Si les résultats en matière d'insertion ne sont pas satisfaisants, il faut noter cependant que les 79 jeunes qui ont suivi la formation jusqu'à son terme, ont reçu le kit nécessaire pour s'installer. Dans le domaine de la formation, les résultats sont très satisfaisants.

Au regard de ces éléments, il apparaît que le CFPDB de Pointe-Noire atteint l'objectif de formation.

⁵ Les données du tableau relatives à l'insertion professionnelle concernent une quarantaine de jeunes

- **Le Centre Sala Ngolo de Dolisie**

Objectif de performance	Performance projetée	Performance réelle
Former les jeunes aux différents métiers de l'entreprise (Electricité bâtiment, Hôtellerie, Agriculture-Elevage et Informatique) et aider les autorités à les accompagner pour leur insertion	150 jeunes formés (91 hommes, 59 jeunes filles)	136 jeunes formés (formation théorique et pratique)
	110 jeunes bénéficient d'un appui à l'insertion professionnelle	20 jeunes sont en situation d'insertion professionnelle

L'objectif global assigné au Centre de Formation Sala Ngolo de Dolisie, était de former des jeunes aux métiers de l'entreprise, à savoir l'électricité bâtiment, l'hôtellerie, l'agriculture et l'élevage et l'informatique. Sur les 150 jeunes inscrits 136 ont terminé la formation au centre. La formation était conduite de manière alternée, le centre se présentant comme un atelier école. Sala Ngolo dispose d'un terrain d'expérimentation en agriculture en élevage, d'un hôtel restaurant, d'un atelier d'électricité et d'une salle informatique (8 postes).

Sur 136 apprenants à peine une vingtaine a réussi à être en situation d'insertion professionnelle.

Les entretiens avec les bénéficiaires de la formation ont révélé que les jeunes estiment avoir acquis des compétences qui devraient être complétées par un stage en entreprise dans un environnement différent de celui de l'école.

La formation au centre Sala Ngolo n'a pas été complétée par les stages, l'appui à l'insertion n'est pas satisfaisant. Il y a risque de désapprentissage et si les apprentis sont des jeunes à risque, ils pourraient retomber facilement dans les comportements hors norme.

Montant alloué : 55 850 559 FCFA

Au regard de ces constats il apparaît que les résultats n'ont pas permis de se rapprocher de l'effet escompté pour les jeunes, à savoir l'accès à des demandes dans des services d'emploi public, ainsi que de l'effet escompté tel qu'indiqué dans l'UNDAF et de l'effet escompté tel que mentionné dans le document de projet.

De manière générale, en ce qui concerne l'appui économique aux jeunes, il apparaît que les objectifs ont été atteints (efficacité), il n'y a cependant pas adéquation entre les ressources disponibles et les résultats (efficience) (APNI).

Dans le domaine de la formation en entrepreneuriat, les jeunes ont été formés et accompagnés dans l'élaboration de leur projet. Ils ont créé une entreprise individuellement ou en association, des fonds, selon des modalités différentes ont été mis à leur disposition (subvention non remboursable et microcrédit à rembourser), des emplois ont été créés, auto emploi et salariat.

Dans le domaine de la formation aux métiers, un objectif a été totalement atteint la formation des jeunes (365), l'objectif appui à l'insertion professionnelle a été atteint (les jeunes ont reçu un kit d'installation) mais n'ont pas toujours réussi à s'installer, du fait de la situation de crise dans le pays.

Dans tous les cas, les effets escomptés ont été atteints, plus de 400 emplois créés. En ce qui concerne les emplois créés, dans la plupart des unités de production créées, les promoteurs

recourent à une ou deux personnes qui les aident. Ce faisant ces personnes autrefois oisives ont une occupation mais pas les moyens d'avoir décentement accès aux biens sociaux de base.

Tableau récapitulatif des résultats dans le domaine de l'appui économique

Institutions	Jeunes formés	Jeunes formés et ayant reçu un appui à l'insertion
FJEC	377	103
ASI	30	18
EDI	82	82
APNI	100	40
Don Bosco Brazza	120	120
Don Bosco Pointe-N	110	79
Association Femme Modèle	10	10
Sala Ngolo Dolisie	136	20
TOTAL	795	472

L'appui à l'insertion signifie que les jeunes ont reçu les kits d'installation et/ou les fonds nécessaires pour la création de leur entreprise. Les jeunes qui se sont installés individuellement ont dû recourir à de la main d'œuvre. En partant de quelques cas constaté on peut considérer que dans chaque entreprise individuelle les porteurs de projet ont recruté un apprenti.

1.2. Appui à la sensibilisation et l'éducation des jeunes aux valeurs républicaines et citoyennes

L'appui à la sensibilisation a eu exclusivement pour champ d'expérimentation la ville de Brazzaville et le département du Pool. Ces formations-animations ont été confiées aux ONG suivantes : l'Association Congolaise pour le Bien Etre Familial (ACBEF), Action Evangélique pour la paix (AEP), Foyer Manthéas, Fraternité Agricole Lassyste (FAL), Jeunes Pour l'Environnement (JPE), la Radio Citoyenne des Jeunes (RCJ) soutenue par l'UNESCO, l'Association des Scouts et Guides du Congo (ASGC), l'Association des Artistes Modèle à Suivre (AAMS) et le Centre de Détente et d'Animation Culturelle (CDAC).

1.2.1. L'intervention des ONG par zone géographique

- **Fraternité Agricole Lassyste**

La zone couverte par la FAL est le Pool nord avec les localités de Ignié, Imvouba, Ngabé, Nkouo, Kintélé, Mpoumanko, Inoni et l'arrondissement 8 Djiri.

Objectif de performance	Performance projetée	Niveau de performance atteint
Identifier et mettre en réseau plus de 500 jeunes dans les localités d'intervention	500 jeunes identifiés	512 jeunes identifiés (210 jeunes filles, 302 hommes)
	1 réseau de jeunes créé	1 réseau constitué avec des antennes de suivi dans les localités ci-dessus cités
Réaliser des campagnes de sensibilisation et d'éducation des jeunes	Rencontres citoyennes	dans 8 localités sous l'autorité des chefs coutumiers
	Activités culturelles	Danses traditionnelles, contes
	Activités sportives	Matches de football
	Focus group	Aucun

Les campagnes de sensibilisation ont été organisées en prenant appui sur les vertus de l'amour tels que véhiculées par la bible (FAL est une ONG confessionnelle) et sur le document publiés par le ministère de la jeunesse et de l'instruction civique (citoyenneté responsable) ainsi que sur les valeurs ancestrales téké. La zone étant essentiellement semi-rurale, les jeunes sont réceptifs. Dans la zone semi-urbaine de Kintélé les jeunes sont moins réceptifs, mais avec l'appui des autorités communales certaines activités ont pu y être déployées sans difficulté.

Le projet a été mis en œuvre de novembre 2016 à avril 2017, quelques changements peuvent être constatés, notamment la création du réseau des jeunes qui s'est structuré en mettant en place des antennes coordonnées par 5 jeunes dans toutes les localités de la zone d'intervention. Les outils de sensibilisation sont essentiellement oraux et basés sur les valeurs traditionnelles et chrétiennes.

Le PNUD a mis à la disposition de FAL, la somme de 4 000 000 FCFA pour réaliser ses activités.

La FAL a atteint les objectifs escomptés et a mis en place les conditions de pérennisation du projet, grâce à la structuration du réseau de jeunes et à l'appui des chefs traditionnels.

- **Action Evangélique pour la paix**

La zone d'intervention de l'ONG Action évangélique pour la paix est une partie de l'arrondissement 5 Ouenzé, notamment le quartier 54 et la zone de Bouéta- Mbongo.

Résultats

Objectif de performance	Performance projetée	Niveau de performance atteint
Identifier et mettre en réseau plus de 500 jeunes dans les localités d'intervention	500 jeunes identifiés	882 jeunes identifiés (411 jeunes filles, 471 hommes)
	1 réseau de jeunes créé	Non
Réaliser des campagnes de sensibilisation et d'éducation des jeunes	Rencontres citoyennes	2 avec pour thèmes la non violence et la paix
	Activités culturelles	Chants et théâtre
	Activités sportives	Matches de football et de Nzango au stade Saint Denis opposant deux équipes de Kombo et de Ouenzé
	Focus group	Aucun

L'ONG n'a pas créé un nouveau réseau de jeunes dans sa zone d'intervention, elle s'est appuyée sur le réseau de la jeunesse de l'église évangélique de Ouenzé qui était déjà présent dans la zone. Toutes les activités prévues ont été organisées sauf les focus group. Les rencontres citoyennes, les activités culturelles et sportives ont mobilisé un nombre important de jeunes.

Montant alloué : 4 000 000 FCFA

882 jeunes ont été identifiés et formés au cours des rencontres citoyennes et des activités culturelles. Il existe un réseau de jeunes (antérieur au projet mais depuis intégré au projet) qui mobilise les jeunes dans la zone d'intervention de l'AEP.

L'ONG a atteint les objectifs escomptés.

- **Association Congolaise pour le Bien Etre Familial (ACBEF)**

La zone d'intervention de l'ACBEF est la zone de « Petit chose » à Talangaï

Résultats

Objectif de performance	Performance projetée	Niveau de performance atteint
Identifier et mettre en réseau plus de 500 jeunes dans les localités d'intervention	500 jeunes identifiés	331 jeunes identifiés (74 jeunes filles, 237 hommes)
	1 réseau de jeunes créé	1 réseau a été créé avec la contribution des jeunes de l'ACBEF
Réaliser des campagnes de sensibilisation et d'éducation des jeunes	Rencontres citoyennes	3 avec pour thèmes la non violence et la paix au Foyer Manthéas
	Activités culturelles	Aucune
	Activités sportives	Aucune
	Focus group	Aucun

L'appui du maire de Talangaï a été déterminant, certains animateurs des rencontres citoyennes sont issus de son association. Les rencontres citoyennes ont été animées sur la base des dépliants sur le vivre ensemble conçus par l'ACBEF et sur le support « vivre ensemble » de l'UNESCO. Aucune activité culturelle, sportive n'a été organisée. Montant alloué : 4 000 000 FCFA

331 jeunes sur 500 attendus, ont été identifiés, des rencontres citoyennes ont été organisées.

L'ACBEF a atteint partiellement les objectifs escomptés, les conditions de pérennisation du projet dans la zone ne sont pas réunies.

- **Foyer Manthéas**

La zone d'intervention du Foyer Mantheas couvre les localités de Djiri, Massengo Soprogi, Makabandilou, Académie et Manianga

Résultats

Objectif de performance	Performance projetée	Niveau de performance atteint
Identifier et mettre en réseau plus de 500 jeunes dans les localités d'intervention	500 jeunes identifiés	532
	1 réseau de jeunes créé	1 réseau constitué
Réaliser des campagnes de sensibilisation et d'éducation des jeunes	Rencontres citoyennes	3 avec pour thèmes : le vivre ensemble (stade), le 28 novembre (salle Otina), le vivre ensemble (CEFRAD)
	Activités culturelles	Festival fin de vacances
	Activités sportives	Match de football et nzango
	Focus group	Aucun
	Autres	Don de sang 54 poches collectées

Les objectifs escomptés ont été atteints. Le Foyer Mantheas a adopté la stratégie d'implication des autorités civiles et policières de la zone dans l'identification des jeunes à risque de sa zone d'intervention. Le réseau de jeunes comprend des jeunes de différentes catégories sociales et de différents niveaux scolaires. Les jeunes scolarisés y jouent un rôle important et arrivent à entraîner les autres.

Montant alloué : 4 000 000 FCFA

- **Jeunes Pour l'Environnement (JPE)**

Objectif de performance	Performance projetée	Niveau de performance atteint
Identifier et mettre en réseau plus de 500 jeunes de l'arrondissement 4 Mougali	500 jeunes identifiés	500 jeunes identifiés
	1 réseau de jeunes créé	1 réseau comprenant 100 jeunes
Réaliser des campagnes de sensibilisation et d'éducation des jeunes	Rencontres citoyennes	1 réunissant les jeunes des quartiers 47 et 43 au siège du quartier 43
	Activités culturelles	Festival fin de vacances
	Activités sportives	Matches de football et de nzango entre les élèves du CEG 8 mars et ceux du CETF 8 mars de Mougali
	Focus group	Au lycée Emery Patrice Lumumba, CEG Matsoua, CEG 8 mars, CETF 8 mars et église Saint Esprit de Mougali 21 focus group

L'ONG JPE est composée exclusivement de jeunes de moins de 30 ans. Dans leur stratégie d'intervention ils ont associé les responsables administratifs de l'arrondissement 4 Mougali, l'aumônier des jeunes, l'inspecteur de la jeunesse de la circonscription, les chefs des quartiers 43, 47 et 49, et les directeurs des écoles de l'arrondissement 4 Mougali. Ils ont choisi comme lieux de mobilisation des jeunes, les écoles et la paroisse Saint Esprit. Montant alloué : 4 000 000 FCFA

Cette stratégie a été payante, ils ont réussi à identifier 500 jeunes et fidéliser 100 qui constituent le réseau de mobilisation, les activités sont organisées dans des lieux fréquentés par les jeunes.

L'objectif escompté a été atteint et les conditions de pérennisation de l'action de sensibilisation des jeunes, sont réunies grâce à l'action des membres du réseau.

- **Association des Scouts et Guides du Congo**

Objectif de performance	Performance projetée	Niveau de performance atteint
Identifier et mettre en réseau plus de 500 jeunes dans les localités d'intervention	500 jeunes identifiés	648 jeunes identifiés
	1 réseau de jeunes créé	1 réseau de jeunes, créé dans chaque arrondissement 17 facilitateurs de conversation communautaire et 24 médiateurs sont formés et communiquent sur les valeurs républicaines
Réaliser des campagnes de sensibilisation et d'éducation des jeunes	Rencontres citoyennes	Causeries débat
	Activités sportives	Match de football
	Focus group	4 sur les thèmes de culture de paix, le vivre ensemble et la démocratie
	Autres	Action de salubrité

L'association des scouts et guides du Congo a atteint les objectifs escomptés.

Les actions menées par les ONG ont permis d'identifier 3405 jeunes, Outre ces actions menées par les ONG en vue de la sensibilisation aux valeurs républicaines et à la citoyenneté dans des zones limitées, une structure à plus large spectre est créée, la radio citoyenne des jeunes. Montant alloué 4 000 000 FCFA

- **L'Association des Artistes Modèles à Suivre**

Objectif de performance	Performance projetée	Niveau de performance atteint
Identifier et mettre en réseau plus de 500 jeunes dans les localités d'intervention	500 jeunes identifiés	680 jeunes identifiés
	1 réseau de jeunes créé	15 réseaux de jeunes, dont 5 dans 5 écoles de Kinkala et 10 réseaux de jeunes filles dans les 10 quartiers de Kinkala
Réaliser des campagnes de sensibilisation et d'éducation des jeunes	Rencontres citoyennes	Causeries débat
	Activités culturelles	1 festival artistique avec les clubs (réseaux) formés dans les écoles
	Activités sportives	Match de football, de nzango
	Focus group	4 sur les thèmes de culture de paix, le vivre ensemble et la démocratie
	Autres	Réalisation de 2 émissions à la radio communautaire de Kinkala, participation des jeunes à la journée du 8 mars (journée de la femme)

AAMS a ciblé les jeunes dans les écoles et les jeunes filles, les cibles sont appropriées. Compte tenu de la situation sécuritaire et de la psychose à Kinkala, les résultats obtenus peuvent être considérés comme très satisfaisant. Montant alloué : 4 000 000 FCFA

- **Le Centre de Détente et d'Animation Culturelle**

Objectif de performance	Performance projetée	Niveau de performance atteint
Identifier et mettre en réseau plus de 500 jeunes dans les localités d'intervention	500 jeunes identifiés	3000 jeunes identifiés
	1 réseau de jeunes créé	8 réseaux (associations pilotes) de jeunes, créé
Réaliser des campagnes de sensibilisation et d'éducation des jeunes	Rencontres citoyennes	2
	Activités sportives	Match de football, tournoi de l'amitié organisé du 19 au 26/11/2016
	Focus group	13 sur des thèmes éducatifs à la citoyenneté, techniques utilisées : danse, théâtre et slam
	Activités culturelles	57 dont 51 à la sortie du pont du 15 août 1960, 4 dans des écoles et 2 à la place du Rotary

Cette association est animée par des jeunes, elle a utilisé des techniques qui lui a permis de toucher un grand nombre de jeunes. Les sites retenus sont des sites très fréquentés par les jeunes et les techniques utilisées sont adaptées. Cependant on peut se poser sur la fidélisation des jeunes identifiés. L'avantage du CDAC est son immersion dans le monde des jeunes. Montant alloué : 4 000 000 FCFA.

1.2.2. La Radio Citoyenne des Jeunes

La radio, projet du système des agences des nations unies, conduit par l'UNESCO, est animée par des jeunes. Son programme qui cible les jeunes est en adéquation avec les objectifs des pouvoirs publics et du projet prévention de la radicalisation de la jeunesse. Son rayon de diffusion couvre Brazzaville et ses environs. La population touchée peut être estimée à 100 000 auditeurs environ.

Les émissions thématiques portent sur la sensibilisation aux valeurs républicaines, il s'agit notamment de :

- L'éducation à la citoyenneté et aux valeurs de paix ;
- L'éducation aux droits humains à partir des instruments normatifs internationaux et des textes nationaux ;
- Le développement durable ;
- La préservation de l'environnement ;
- La promotion de l'égalité de genre et la lutte contre les violences basées sur le genre ;
- La lutte contre les violences en milieu scolaire ;
- La prévention et la lutte contre la radicalisation et l'extrémisme violent
- Etc.

Le projet RCJ met en évidence la synergie entre les agences de Nations Unies.

Conclusion 2 :

En ce qui concerne la composante 2, on constate que les différentes actions de ces organisations ont permis d'atteindre l'objectif en termes d'effectif : plus de 107 087 jeunes ont été sensibilisés. Des réseaux d'animation de rencontres citoyennes et de sensibilisation aux valeurs républicaines sont constitués dans toutes les zones d'intervention des ONG. Quelques stratégies de pérennisations ont été élaborées et mises en œuvre, cependant, compte tenu de la vulnérabilité de la population ciblée, la durabilité dépendra des ressources humaines, matérielles et financières mises à disposition des organisations chargées de conduire le projet de lutte contre la radicalisation par le biais de la sensibilisation aux valeurs républicaines et à la citoyenneté.

II. Stratégies retenues de mise en œuvre des deux composantes du projet

2.1. La stratégie du ministère de la jeunesse et de l'éducation civique

Après la sélection des apprenants, le ministère s'est impliqué dans tout le processus en faisant le suivi des actions à travers des visites, des discussions sur l'état d'avancement du projet, la désignation des points focaux dans les différents sites.

2.2. Les stratégies des agences du système des nations unies

Stratégie du PNUD, le PNUD a mis en place une stratégie contenue dans le programme de pays 2014-2018, dont un des axes fondamentaux consiste à appuyer le Gouvernement dans les domaines de la gouvernance et de la réduction de la pauvreté (effets 70 et 71). Le PNUD grâce aux fonds mis à disposition par l'agence japonaise de coopération internationale (JICA) a pu appuyer le gouvernement en vue de l'atteinte de quelques uns de ses objectifs à savoir l'éducation des jeunes, la création d'emploi pour les jeunes en vue de leur autonomisation. En outre la dimension genre est prise en compte dans les deux composantes du projet.

Stratégie de l'UNESCO :

L'UNESCO a impliqué les jeunes en tenant compte de leur potentiel, les animateurs sont essentiellement des étudiants et des élèves de classe terminale. L'UNESCO s'est appuyé sur un réseau de communicateurs aguerris. Les thématiques retenues dans les programmes de la radio contribuent à la sensibilisation des jeunes aux valeurs républicaines et citoyennes.

2.3. Les stratégies des parties prenantes

Les partenaires chargés de la mise en œuvre du projet, notamment ceux responsables de la formation à l'entrepreneuriat, ont planifié leur activité, adopté une stratégie de responsabilisation des acteurs, qui éloigne les porteurs de projets d'entreprise du système de l'assistanat. La formation a tenu compte du niveau des bénéficiaires tout en mettant l'accent sur les invariants de la démarche entrepreneuriale, à savoir la nécessité de tenir une comptabilité, d'avoir un plan d'affaires afin de ne pas gérer à l'aveuglette. En demandant aux porteurs de projets coachés et sélectionnés d'ouvrir un compte dans un établissement de microfinance, ils invitent et permettent aux TPE en création de rationaliser leur comportement. Ce faisant ces porteurs de projets s'inscrivent dans un champ de financement plus large, ils apprennent à recourir au système bancaire. Cette stratégie permet aux porteurs de projets d'inscrire leur projet dans le processus de modernisation de l'économie.

Le dispositif de financement mis en place par l'ONG EDI et l'APNI (micro crédit à la place d'une subvention non remboursable) constitue une action qui va dans le sens de la pérennisation du projet. Ce dispositif permet aux porteurs de projets d'avoir une meilleure perception de la vie des entreprises.

Les partenaires en charge de la formation aux métiers (CFPDB de Brazzaville et de Pointe-Noire, ASI, et Sala Ngolo) ont adopté une stratégie de formation adaptée au niveau des apprenants, les résultats atteints en termes de compétences acquises le prouvent. Ils ont alterné la formation théorique et la formation pratique et lorsque cela était nécessaire ils ont utilisé les langues nationales pour mieux expliquer les principes de fonctionnement des machines utilisées et les méthodes d'organisation du travail. Ils ont communiqué les documents de travail à temps aux apprenants.

Les ONG en charge de la sensibilisation des jeunes à la citoyenneté ont adopté une stratégie prudente de pénétration du milieu jeune en cette période de crise où le chômage atteint principalement la couche jeune de la population. Les dirigeants de ces ONG se sont appuyés sur les autorités morales (traditionnelles ou religieuses), les réseaux de jeunes existant dans leur zone d'intervention et les autorités administratives des arrondissements (chefs de quartiers et de zones

chefs coutumiers) qui ont une bonne connaissance du milieu. Le fait de recourir à des agents d'influence permet de renforcer la capacité de pénétration d'un milieu qui n'est pas forcément le leur (milieu jeune). La stratégie de la formation par les pairs a été payante (JPE). Ce faisant ils ont limité les risques de rejet du projet lutte contre la radicalisation.

III. Partenariats établis

Le projet sur la prévention de la radicalisation de la jeunesse a impliqué une diversité d'acteurs de différents horizons, le gouvernement, un donateur étranger l'agence japonaise de coopération internationale (JICA), les agences du système des nations unies, les institutions chargées de la formation, les institutions de microfinance et des ONG.

3.1. Partenariat Gouvernement-PNUD-JICA

Ce partenariat repose sur la synergie des différents partenaires. Ce partenariat est la continuation de relations anciennes. En effet le JICA a déjà financé une activité phare logée au PNUD, le programme d'atténuation en Afrique. La Seconde Communication Nationale (SNC) du gouvernement congolais a été préparée et soumise au Secrétariat de la CCNUCC en 2009 grâce au partenariat gouvernement-PNUD-JICA. Ce document reste à ce jour le fondement de la politique du Congo en matière d'atténuation et d'adaptation au changement climatique. Ce projet impliquait le ministère chargé de l'environnement.

Le PNUD au niveau de ces deux projets est l'agence chargée de la mise en œuvre, le JICA le donateur et le gouvernement le bénéficiaire.

Le partenariat actuel est spécifié dans des documents de projet, de mise à disposition de fonds et d'un cadre de suivi-évaluation. Ce partenariat a permis d'appuyer le secteur de la formation technique, professionnelle et qualifiante, de promouvoir les opportunités d'emplois pour les jeunes par le développement des TPE. Ce partenariat renforce le rôle du PNUD comme interface entre le gouvernement et les institutions d'aide bilatérale.

3.2. Partenariat Gouvernement-PNUD-ONG

Grâce à ses interventions dans les domaines de la gouvernance, de la réduction de la pauvreté, de l'environnement, le PNUD a une bonne connaissance des acteurs qui y interviennent. C'est ainsi que le PNUD développe un partenariat avec toutes les ONG congolaises. Dans le cadre de ce projet, il a permis au ministère de la jeunesse de nouer des partenariats avec ces ONG. En matière de sensibilisation aux valeurs républicaines et à la citoyenneté, les ONG ont montré leur capacité à mobiliser les jeunes (FAL, Manthéas, JPE, ASGC etc). Certaines ONG ont une bonne connaissance des jeunes en situation de rue (ASI, Espace Jarrot et autres), leur expertise peut être utile pour le ministère de la Jeunesse dans les actions futures.

3.3. Partenariat ONG-Structures de formation aux métiers et à la formation en entrepreneuriat

Ce projet a permis à deux secteurs qui ne communiquaient pas, d'échanger. Désormais les structures telles que le Forum, l'APNI ou le CFPDB pourront offrir leurs services aux ONG pour leur permettre de rationaliser leur organisation.

3.4. Partenariat MJEC-structures de formation à l'entrepreneuriat et aux métiers

Le partenariat établi dans le cadre de ce projet a mis en évidence la capacité des structures locales à organiser, à former et à proposer des solutions innovantes pour améliorer les capacités des acteurs. Le ministère dispose d'un vivier où il pourrait puiser des ressources nécessaires pour réaliser ses projets, notamment ceux à développer à la direction chargée de l'entrepreneuriat juvénile.

IV. Facteurs de réussite et obstacles

Le projet de prévention de la radicalisation de la jeunesse en République du Congo est arrivé à son terme. Les objectifs escomptés ont été atteints. Il est des facteurs qui ont permis d'atteindre ces résultats, qui auraient pu être meilleurs si d'autres facteurs n'avaient pas entravé l'évolution du projet.

Ce chapitre est consacré à ces facteurs.

4.1. Les facteurs de réussite

La synergie entre l'Etat, le PNUD et JICA

Le partenariat entre l'Etat, le PNUD et l'agence japonaise de coopération internationale a permis de mettre en œuvre le projet sur la prévention de la radicalisation dans ses deux composante à Brazzaville, Pointe-Noire et Dolisie. La disponibilité de l'Etat à accueillir les financements japonais a permis la mobilisation des fonds étrangers nécessaire pour appuyer la politique d'autonomisation de la jeunesse et de sensibilisation aux valeurs républicaines. Le PNUD grâce à son savoir faire, à ses relations avec les partenaires internes et extérieurs joue un rôle majeur dans la mise en œuvre du projet.

L'implication du ministère de la jeunesse et de l'éducation civique

La compétence des acteurs internes en charge de la formation à l'entrepreneuriat et aux métiers

L'encadrement effectué par les acteurs locaux de formations a permis une assimilation relativement rapide des savoirs et des savoirs faire dispensés. En effet les acteurs locaux ont une expérience en matière de formation et une bonne connaissance des besoins de la société ainsi que du potentiel et des limites des bénéficiaires du projet. Les programmes de formation étaient adaptés. En plus les centres de formation disposent des équipements de qualité, gage de la qualité de la formation.

La remise du kit de formation et d'installation

Le fait de disposer d'un kit de formation permet à l'apprenti d'intégrer les bonnes pratiques. Le kit d'installation a permis aux jeunes qui en ont reçu de s'installer avec un minimum d'équipement. Il en est des 17 coopératives installées par la Cité Don Bosco de Brazzaville et des 18 jeunes filles identifiées formées et suivies par l'ONG ASI.

L'ouverture d'un compte par les jeunes dans un établissement de microfinance

Elle constitue une bonne pratique

Le dispositif de financement fondé sur le micro crédit

Il permet de sortir les jeunes du système de l'assistanat et de pérenniser le projet

La motivation des jeunes

La lecture des rapports et les entretiens avec les bénéficiaires du projet au cours des visites de terrain ont révélé la motivation et la disponibilité des apprenants. Les évaluations faites à Sala Ngolo et dans les deux centres de formation professionnelle Don Bosco mettent en évidence la bonne assimilation des principes, des techniques et des méthodes

L'engagement des ONG chargées de la sensibilisation à la citoyenneté et aux valeurs républicaines

Les responsables des ONG ont travaillé dans un environnement difficile, les jeunes vivant dans la précarité ne sont pas disposés à écouter des discours mais sont plutôt à la recherche de moyens de subsistance. Dans cet environnement ils ont quand même, avec les réseaux mis en place, réussi à mener des actions de sensibilisation sur la base de programmes adaptés au milieu. Ils ont réussi à identifier 3405 jeunes et à créer des réseaux dans toutes les zones d'intervention.

La pertinence du projet

Le projet est pertinent, il est parfaitement aligné sur les priorités nationales et les besoins des localités.

4.2. Les obstacles

Le premier facteur entravant est la durée de la formation.

Six mois de formation aux métiers, 3 pour la formation théorique et 3 pour le stage, ne peuvent pas permettre d'assimiler des savoirs et des savoirs faire suffisants pour s'installer de manière avantageuse à son propre compte ou pour être compétitif dans une entreprise.

Le niveau disparate des apprentis

Couplée à la durée de la formation la forte différence de niveau de formation a été dans beaucoup de cas un facteur entravant. Dans certaines formations (Dolisie) certains apprentis sont titulaires du baccalauréat, du BEPC ou ont le niveau de terminale, pendant que d'autres n'ont pas le niveau de sixième. Certains abandons peuvent s'expliquer par la faiblesse de niveau.

L'existence de deux composantes du projet non intégrées, rendant non attrayantes les campagnes de sensibilisation

La faiblesse de la contrepartie de l'Etat

V. Conclusion générale

5.1. Rappel des principales constatations

Les deux composantes du Projet sont alignées sur les priorités nationales telles qu'elles ressortent dans les différents documents de politique et de stratégie promulgués dans le pays. Elles sont aussi adaptées aux besoins des localités où elles sont mises en œuvre.

Le dispositif de financement des activités mis en place en accord avec les établissements de microfinance peut permettre le financement à moyen et long terme de projets des jeunes (installation, développement).

Disponibilité des ONG et centres de formation à appuyer les jeunes au-delà du projet.

On constate un retard dans la mise à disposition des ressources financières (PNUD) et la faiblesse de ressources financières affectées par l'Etat.

Les parties prenantes se sont approprié les deux composantes du projet, cependant comme le projet dépend principalement des ressources extérieures, la durabilité est peu probable.

Dans cette conclusion, nous verrons dans quelle mesure le projet était aligné sur les priorités nationales et le mandat du PNUD et s'il est cohérent avec les besoins de développement humain dans le pays. Sera également analysée la pertinence des approches et des stratégies du PNUD en vue d'atteindre les effets escomptés.

Pertinence

Dans l'ensemble, le projet est pertinent car parfaitement aligné sur les priorités nationales, les besoins des communautés et le mandat du PNUD.

Les activités menées par les structures de formation et les ONG chargées de la sensibilisation aux valeurs citoyennes revêtent une grande pertinence parce qu'elles correspondent aux besoins exprimés par le Gouvernement. Les interventions sur le terrain ont également répondu aux besoins des communautés et ont bénéficié aux jeunes.

Efficacité

Les interventions des différentes parties prenantes ont permis l'atteinte des objectifs escomptés, 400 emplois ont été créés, 3405 ont été sensibilisés aux valeurs républicaines et à la citoyenneté et radio citoyenne jeune est opérationnelle.

Efficiace

On constate que les ressources affectées à la formation et à la sensibilisation ont produit des résultats significatifs. Les fonds mis à disposition pour l'installation des jeunes entrepreneurs ont permis aux jeunes d'avoir des activités génératrices de revenus dans différents secteurs d'activité ou sont en attente d'installation.

En ce qui concerne l'efficace programmatique, c'est-à-dire les aspects de gestion du projet, il ressort que la modalité retenue est celle de l'exécution nationale, les parties prenantes ont mis en œuvre le projet du début à la fin.

Le partenariat établi avec l'UNESCO a été fructueux, il a permis d'assurer une efficace à moindre coût notamment dans le domaine des medias, domaine qui ne relève pas des compétences du PNUD.

Durabilité

Dans l'ensemble, la durabilité du projet n'est pas évidente. Même si dans certains secteurs des conditions de pérennisation ont été imaginées, la durabilité dépend des ressources financières additionnelles que l'Etat devra mobiliser et de la généralisation du dispositif microcrédit au niveau de toutes les structures chargées de la formation et de l'insertion professionnelle.

La question de la durabilité renvoie à une forte implication de la partie nationale, notamment en termes de ressources financières.

5.2. Recommandations

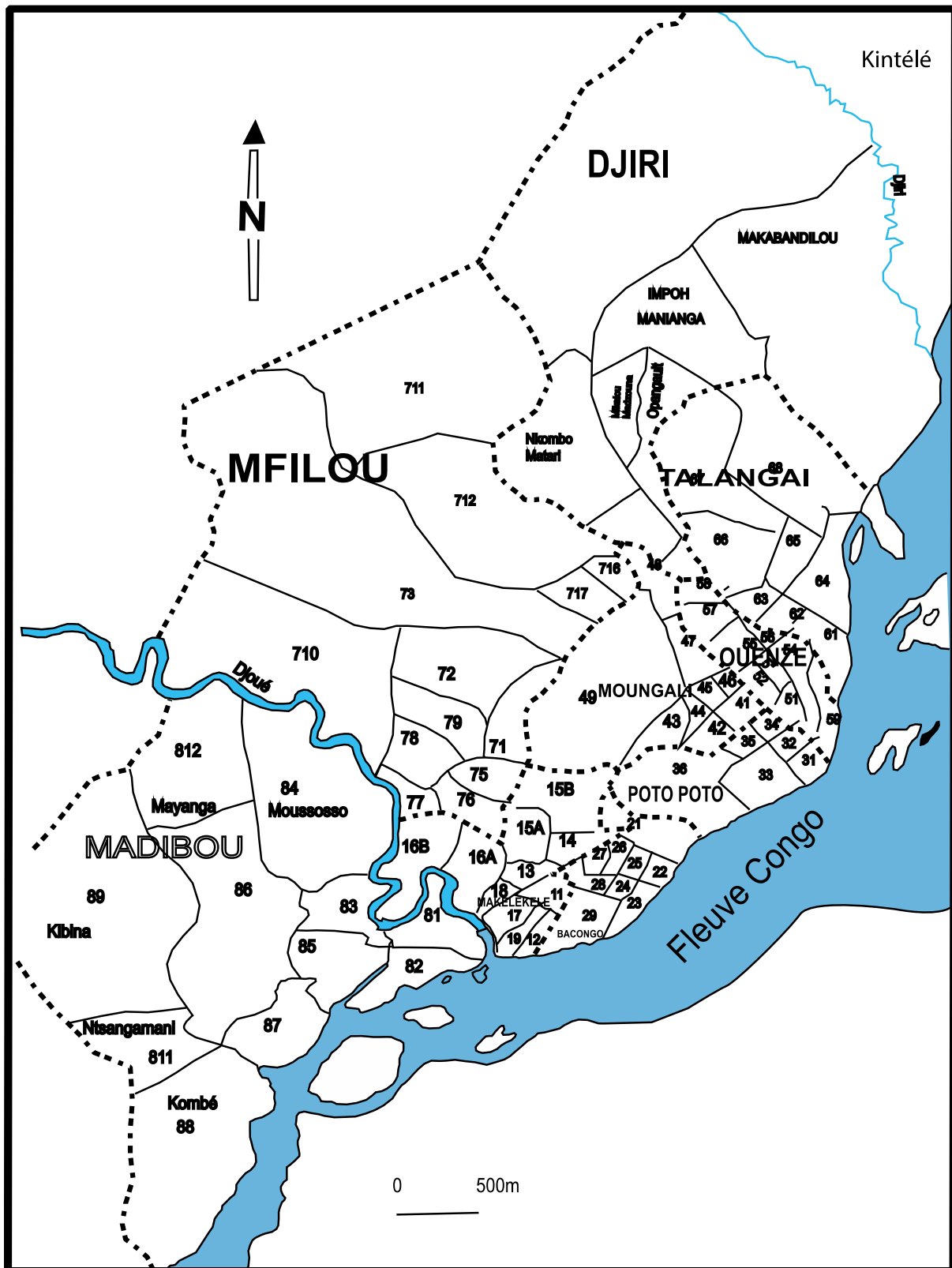
- Mettre en place un fonds d'insertion des jeunes en vue du financement à moyen et long terme des projets.
- Le dispositif du fonds d'insertion doit reposer sur le micro crédit
- Augmenter la contribution financière de l'Etat pour faciliter le passage à l'échelle
- Appuyer le dispositif actuel constitué des centres de formation et ONG, qui sont disposés à accompagner les jeunes au-delà du projet
- Intégrer les deux composantes du projet afin de former en même temps aux métiers les jeunes à risque
- Réévaluer la durée des formations
- Déterminer la durée en fonction des objectifs de formation c'est-à-dire en fonction du profil recherché.
- Impliquer les grandes entreprises dans la validation du projet de formation aux métiers

VI. ANNEXES

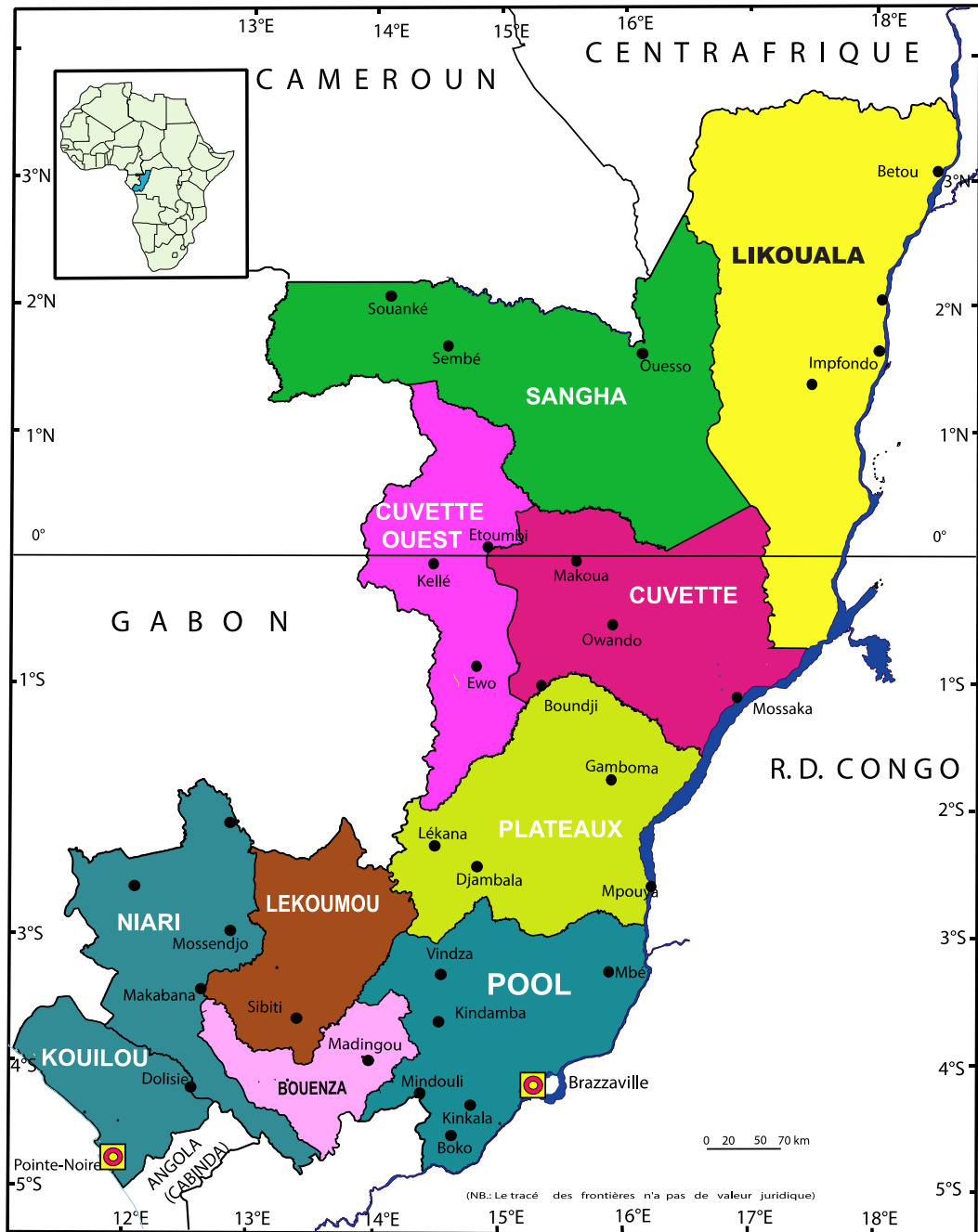
6.1. Principaux documents consultés

- République du Congo, Plan National de Développement 2012-2016, 2011
- République du Congo, Projet de Plan National de Développement 2018-2022, octobre 2017
- PNUD : Réalisations du système des nations unies au Congo, Rapport 2014
- République du Congo/PNUD, Plan d'action du programme de pays 2014-2018, 2014
- République du Congo/PNUD, Rapport d'évaluation spécifique de l'effet programme 62
- République du Congo/PNUD, Rapport national des progrès vers l'atteinte des objectifs du millénaire pour le développement, 2010
- République du Congo/PNUD, Rapport National sur le Développement Humain, 2015
- République du Congo/PNUD, Vulnérabilité de l'économie congolaise, et perspectives de diversification, 2009
- République du Congo/PNUD, Programme de pays pour la République du Congo (2014-2018)
- République du Congo/SNU, Plan cadre de des Nations Unies pour l'aide au développement (UNDAF) 2004-2018, Février 2008
- République du Congo/SNU, UNDAF 2014-2018, Revue à mi parcours Acquis, leçons apprises, orientations stratégiques et programmatiques, **Rapport final**, Novembre 2016
- République du Congo/PNUD, Document de projet « Prévention de la radicalisation de la jeunesse en République du Congo par le biais des mesures socio-économiques et des activités pour une valeur ajoutée au développement du pays et la consolidation de la démocratie » 2016
- PNUD, Compte rendu de la réunion du comité local d'examen du projet « prévention de la radicalisation de la jeunesse en République du Congo » juin 2016
- PNUD, Dexquarterly report, 1^{er}, 2^{ème} et 3^{ème} trimestres 2017
- Rapport d'activités des parties prenantes

6.2. Carte de la zone d'intervention des ONG chargées de la sensibilisation aux valeurs républicaines



6.3. Carte du Congo, zones d'intervention des centres d'appui à l'entrepreneuriat et aux métiers (en bleu)



6.4. Liste des parties prenantes

Agences du Système des Nations Unies

- Programme des Nations Unies pour le Développement
- Organisation des Nations Unies pour l'Éducation la Science et la Culture

Centres d'appui à la création d'entreprise

- Association Pointe Noire Industrielle
- Ensemble pour le Développement intégral
- Forum des Jeunes Entreprises du Congo

Centres de formation aux métiers

- Association de Solidarité Internationale
- Centre de Formation Professionnelle Cité Don Bosco
- Centre de Formation Professionnelle Don Bosco
- Centre de Formation Sala Ngolo

ONG

- Association des Artistes Modèles à Suivre
- Association Congolaise pour le Bien Etre Familial
- Association Évangélique pour la Paix
- Association des Scouts et Guides du Congo
- CARITAS Kinkala
- Centre de Détente et d'Animation Culturelle
- Centre d'Insertion et de Réinsertion des Enfants Vulnérables
- Communauté Notre Dame du Perpétuel Secours
- Espace Jarrot
- Foyer Mantheas
- Fraternité Agricole Lassyste
- Jeunes Pour l'Environnement
- Orphelinat Cœur Immaculé de Marie
- Saint Joseph de Gaston Céleste

6.5. Liste des personnes contactées

Association Congolaise pour le Bien Etre Familial

- **MOUKOLO Zéphirin Abel, NKEOUA Frédéric**

Association de Solidarité Internationale

- **BASSONGA Antoine**

Association Pointe Noire Industrielle

- **MABIALA Rêve,**

Ensemble pour le Développement intégral

- **KAREMERA Diodos, HETUIN Sébastien**

Forum des Jeunes Entreprises du Congo

- **KAMPAKOL Paul, AKOULI Guy**

Centre de Formation Professionnelle Cité Don Bosco

- **DIAFOUKA Ulrich, OBAMY Alain Patrick, MBEMBA Christelle**

Centre de Formation Professionnelle Don Bosco Pointe-Noire

- **Père BAGGIO Alcide, MBOUY André, BAFOUTA Riza Patience**

Centre de Formation Sala Ngolo

- **NGOMA Bernard Gabin, Frère OKANDZE Rufin**

Action Évangélique pour la Paix

- **MASSENGHO Willy Eden**

Association des Scouts et Guides du Congo

Centre d'Insertion et de Réinsertion des Enfants Vulnérables

- **MOUKOLO J. P, NKOUMBOU Marcellin**

Communauté Notre Dame du Perpétuel Secours

- **Sœur NGANIE Hélène**

Espace Jarrot

- **MOUSSOUNDJI Bienvenu, KIMBEMBE Eugène, PONGUI Pierre**

Foyer Mantheas

- **MOUGNANGAHMY MANTHEAS Gipsy**

Fraternité Agricole Lassyste

- **NGALA TEMBE J. Christ-Vit**

Jeunes Pour l'Environnement

- **Roland ONDENDE**

Saint Joseph de Gaston Céleste

- **BOUDZOU MOU Hélène**

UNESCO

- **Franck Carel NKAYA**

PNUD

- **TALIA Philippe**

Bénéficiaires

Centre de formation professionnelle Don Bosco (Pointe-Noire)

- **EWAMBOYO Jenny Charnel**
- **BAKALA NTSIKA Noël Chris**
- **MPELE Merveille Quesnay ARÂCE**
- **BAKALA MABIALA Andy Claver**
- **MAYEMBO SIMBA**
- **NTOUNTA Duc Daglisht**
- **SIASSA Moundélé Gabrielle**

Radio Citoyenne des Jeunes

- **GATSE Michael**
- **MANGUIA Sarah**
- **IKAMA Renel**
- **BADILA Darnish**
- **NTABA Merveilles**
- **EMINABONGO Fanny**
- **MALONGA Micherelle**

6.6. Termes de Référence



Termes de référence

Mission d'évaluation finale du projet

Prévention de la jeunesse contre la radicalisation en République du Congo par le biais des mesures socio-économiques et activités pour une contribution positive au développement du pays et la consolidation de la démocratie

Octobre 2017

Institution	PNUD Congo
Intitulé du poste:	1 Consultant national spécialiste de l'évaluation de projets
Lieu d'exécution:	Brazzaville, Pointe-Noire et Niari
Domaine:	Réduction de la pauvreté et consolidation de la démocratie
Durée des services	Vingt (20) jours
Date de prise de fonction	A la signature du contrat

I. CONTEXTE ET RESULTAT

1.1 Contexte général de la mission et présentation du projet

La situation actuelle avec la chute continue du cours du pétrole a sérieusement affecté les performances économiques du Congo et inversé les gains relatifs réalisés durant quelques années. Ce qui place le Gouvernement face à des défis majeurs, parmi lesquels le risque élevé pour les personnes marginalisées de tomber dans la radicalisation et la violence.

En effet, les jeunes marginalisés sont habituellement très actifs dans le déclenchement de la violence au Congo et pourraient facilement être mobilisés par les différents groupes protagonistes en cas de conflits politiques. D'ailleurs, il existe des précédents malheureux dans l'histoire du pays avec d'une part les guerres civiles des années 1990 et 2000 et d'autre part les violences urbaines de l'année 2015 ayant éclaté très facilement (i) après des matchs de football, quel que soit la défaite ou la victoire de l'équipe nationale à la coupe d'Afrique des nations, (ii) à la suite de l'annulation du baccalauréat et (iii) à la faveur des manifestations des partis d'opposition contre le référendum sur le changement de la constitution. L'ampleur

que peut prendre cette situation à tout moment est à redouter d'autant que la plupart des ex-combattants sont devenus membres des partis politiques de la majorité et de l'opposition et est donc enclin à recourir à des conflits armés pour faire valoir leurs opinions politiques. Jusqu'à présent où se déroule l'élection présidentielle, il n'y a pas de compromis véritable entre le gouvernement et l'opposition radicale sur la gouvernance électorale. En d'autres termes, la scène politique est restée volatile. Une volatilité qui s'est exacerbé après l'élection présidentielle de 2016.

Tenant compte de ces constats, bénéficiant d'un concours financier du gouvernement du Japon, le PNUD a mis en place un projet de Prévention de la jeunesse contre la radicalisation en République du Congo par le biais des mesures socio-économiques et activités pour une contribution positive au développement du pays et à la consolidation de la démocratie ». Ce programme initialement prévu pour Brazzaville et le Pool a été étendu dans les villes de Pointe-Noire et de Dolisie grâce aux ressources additionnelles du PNUD Congo.

II. PORTEE ET OBJECTIFS DE L'EVALUATION

II.1- Portée de l'évaluation :

L'équipe de consultants évaluera le projet en tenant compte dans ses analyses des piliers programmatiques du PNUD :

- L'égalité des genres ;
- Les droits humains ;
- L'appropriation locale et nationale ;
- Le renforcement des compétences locales et nationales.

II.1- Objectifs de l'évaluation

1) Objectif général

L'objectif général de l'exercice est de procéder à l'évaluation finale du projet "Prévention de la jeunesse contre la radicalisation en République du Congo par le biais des mesures socio-économiques et activités pour une contribution positive au développement du pays et la consolidation de la démocratie" mis en œuvre dans les localités de Brazzaville, Pointe-Noire et Niariatin de tirer les leçons apprises pour une capitalisation de bonnes pratiques.

Et comme objectifs spécifiques :

- Evaluer la pertinence et la conception du projet en rapport avec les préoccupations des bénéficiaires ;
- Evaluer les performances du projet par rapport aux effets engendrés et à la livraison de produits pertinents ;
- Evaluer le fonctionnement du dispositif de suivi-évaluation du projet mis en place ;
- Evaluer l'efficacité et l'efficience de la mise en œuvre du projet ;
- Evaluer la contribution du projet à l'appui économique apporté aux jeunes dans les zones ciblées, et le degré de satisfaction des bénéficiaires vis-à-vis des résultats obtenus ;
- Evaluer la durabilité et la reproductibilité du projet ;
- Identifier et analyser les principaux facteurs qui ont affecté (de façon positive ou négative) l'exécution des activités du programme et évaluer les réponses apportées, afin d'améliorer la qualité de sa mise en œuvre et d'atteindre les résultats escomptés ;

- Formuler des recommandations et orientations notamment pour la replicabilité et/ou la mise à l'échelle.

III. QUESTIONS DE L'ÉVALUATION

Pour atteindre les objectifs spécifiques de l'évaluation, le consultant devra s'appuyer sur les critères énoncés ci-dessous. L'évaluation devra :

1) Evaluer la pertinence et la conception du projet

- Les objectifs et les résultats du projet ont-ils été clairs et réalisables dans le délai imparti ?
- Les capacités des structures chargées de l'exécution du projet et des acteurs impliqués dans sa mise en œuvre ont-elles été correctement prises en compte lors de la conception du projet ?
- Les leçons tirées d'autres projets pertinents ont-elles été correctement incorporées dans la conception du projet ?
- Les accords de partenariat ont-ils été correctement identifiés et les rôles et responsabilités négociés avant l'approbation du projet ?
- Les problématiques du genre, des droits humains ainsi que les questions d'environnement ont-elles été prises en compte dans la conception du projet ?
- Les problèmes liés à la durabilité du projet ont-ils été pris en compte dans la conception du projet ?
- Les ressources nécessaires (personnel, financières, matérielles) pour la mise en œuvre du projet ont-elles été correctement évaluées et prises en compte dans la conception du projet ?

2) Evaluer la mise en œuvre du projet dans ses 2 composantes

- Le cadre logique du projet et les plans de travail ont-ils été utilisés comme outils de gestion durant la mise en œuvre du projet ?
- Le processus d'achat était-il approprié ?
- La mise à disposition des fonds s'est-elle déroulée comme prévu ?
- Comment la gestion axée sur les résultats a-t-elle été utilisée lors de la mise en œuvre du projet ?
- Quel est le niveau d'efficacité des accords de partenariats pour le projet ?
- Les capacités locales ont-elles été utilisées efficacement lors de la mise en œuvre du projet ?
- Quels enseignements peut-on tirer de la mise en œuvre du projet ?

3) Evaluer le dispositif de suivi-évaluation mis en œuvre dans le cadre du projet :

- Quel est le niveau de qualité, d'efficacité et d'efficience du processus de suivi-évaluation du projet ?
- Les rapports sur l'état d'avancement du projet ont-ils été produits avec précision, en temps opportun ?
- Quelles sont les mesures à adopter pour améliorer le cas échéant le processus de suivi-évaluation du projet ?

4) Evaluer la pertinence, l'efficacité et l'efficience du projet ainsi que la durabilité des résultats obtenus

4.1) Pertinence :

- Le projet est-il pertinent par rapport aux priorités nationales de développement ?
- Le projet est-il pertinent par rapport au plan d'action pour la mise en œuvre du programme pays 2014-2018 entre le Congo et le PNUD ?
- Le projet répond-il aux besoins des populations des zones ciblées ?
- Le projet présente-t-il une cohérence interne au niveau de sa conception ?

4.2) Efficacité :

- Les résultats escomptés et les objectifs du projet ont-ils été atteints ?
- Quels sont les facteurs positifs et les obstacles internes et externes à la réalisation des résultats escomptés et des objectifs du projet ?
- Quels sont les effets ou effets probables du projet ?

4.3) Efficience :

- Les résultats obtenus sont-ils satisfaisants au regard des ressources humaines, matérielles et financières investies ?
- Ces ressources ont-elles été planifiées et gérées de façon rationnelle et optimale ?
- Les stratégies adoptées étaient-elles adaptées aux objectifs et résultats attendus (mobilisation des ressources, partenariats techniques, stratégie de renforcement des capacités, interventions auprès des communautés, etc.) ?

4.4) Durabilité :

- Quelle est la probabilité que les acquis du projet ne soient pérennisés une fois le projet arrivé à expiration ?
- Le niveau d'appropriation des acteurs locaux est-il suffisant pour permettre la durabilité des résultats du projet ?
- Quels sont les principaux obstacles qui peuvent entraver la durabilité du projet ?
- Le processus de gouvernance du projet présentent-ils des risques qui pourraient compromettre la durabilité des résultats du projet ?
- L'un de ces obstacles a-t-il été abordé dans le cadre de la mise en œuvre du projet ?
- Quels sont les domaines du projet qui présentent le meilleur potentiel en termes de durabilité ?
- Quelles sont les mesures possibles susceptibles de contribuer davantage à la durabilité des résultats du projet ?

5) Evaluer le degré de satisfaction des bénéficiaires vis-à-vis des résultats obtenus :

- Quel est le degré de satisfaction des bénéficiaires vis-à-vis de l'accès à la formation et suivi, par rapport à la situation antérieure au projet ?
- Quel est le degré de satisfaction des bénéficiaires vis-à-vis de l'appui économiques apporté, par rapport à la situation antérieure au projet ?
- Quel est le degré de satisfaction des bénéficiaires vis-à-vis de leur condition économique par rapport à la situation antérieure au projet ?

6) Identifier les facteurs de succès et les obstacles à l'atteinte des résultats escomptés :

- Quelles sont les principales contraintes ayant fait obstacle à la mise en œuvre du projet ?
- Quels sont les principaux atouts ayant contribué à la mise en œuvre du projet ?

IV. METHODOLOGIE DE L'EVALUATION

Caractéristiques générales

Il est proposé à l'évaluateur une méthodologie de type croisée (analyse de documents et entretiens sur le terrain), avec une forte dimension participative, permettant une appropriation des résultats par les différents partenaires du projet.

Notamment, l'évaluateur produira une grille simple d'auto – évaluation à l'endroit des bénéficiaires et de l'ensemble des partenaires du projet.

Période couverte par l'évaluation

L'évaluation se concentrera sur la période de septembre 2016- septembre 2017.

Principales étapes de l'évaluation

Elles seront à préciser dans la proposition du consultant, et pourront notamment comporter les phases suivantes :

- Travail préparatoire avec des échanges avec l'équipe du projet à Brazzaville
- Recueil de données et de documents en lien avec l'équipe projet
- Mission de six jours sur le terrain dans les trois localités (Brazzaville, Pointe Noire, Dolisie), avec
- Restitution lors d'un atelier des résultats obtenus auprès de l'ensemble des partenaires à Brazzaville
- Finalisation du rapport.

Documentation

L'évaluateur s'appuiera notamment sur les documents ressources suivants :

- Documents de projet initial et Plan de Travail Annuel 2016 et 2017 ;
- Rapports narratifs trimestriels ;
- Outils de planification, suivi & évaluation (PSE) du projet, comprenant la planification et le suivi des activités, le suivi des IOV et le suivi des bénéficiaires ;
- PV des comités de pilotage ;
- Termes de référence et documents clé développés au fil du projet ;
- Recherches et publications produites dans le cadre du projet
- Rapport d'audit du projet

V. COMPOSITION DE L'EQUIPE D'EVALUATION ET COMPETENCES

V.1 – PRINCIPAUX RESULTAS ATTENDUS - LIVRABLES :

1) Livrables attendus

Le consultant est appelé à produire deux (2) rapports, qui obéiront à la démarche suivante :

- 1- Un rapport initial de démarrage sur la compréhension du travail à réaliser basé sur l'analyse des TDR et des rencontres préliminaires avec les commanditaires. Ce rapport indiquera la méthodologie spécifique à suivre pour l'évaluation y compris le cadre analytique qui sera utilisé pour réaliser les méta-analyses. Le rapport initial devra aussi indiquer la méthode

retenue par les évaluateurs pour conduire l'analyse prospective indiquée dans les objectifs de l'évaluation. Il présentera le chronogramme de la mission, les outils d'analyse et de collecte des données complémentaires devraient être inclus dans la note qui sera présentée par le consultant aux parties prenantes de l'évaluation. Une version finale de la note intégrant les feedbacks et suggestions de ces derniers sera produite et transmise au PNUD (**produit N° 1**)

- 2- Draft du rapport d'évaluation rédigé en français et selon le format fourni en Annexe 1(**produit N° 2**). Un rapport sur chacune des composantes en rapport avec la localisation géographique des réalisations sur le terrain : i) la mise en œuvre et les résultats des projets dans les départements de Brazzaville, du Pool, de Pointe-Noire et du Niari en partenariat avec le ministère de la jeunesse et de l'Education Civique et des directions départementales
- 3- Présentation des principales conclusions et recommandations à la réunion des parties prenantes et la facilitation de l'atelier (par le chef d'équipe senior) en utilisant des méthodes participatives. Il sera associé à cette présentation un annexe portant sur les axes stratégiques d'orientation (en français et anglais), dûment motivés pour la période sous revue (**Produit N°3**) ;
- 4- Rapport final d'évaluation comportant toutes les recommandations pertinentes issues de l'atelier de présentation avec les toutes les parties prenantes en français selon le format fourni en Annexe 1 (**Produit N° 4**).L'équipe de l'évaluation est responsable de la traduction du document final en anglais et en français. Un résumé de ce rapport sera aussi produit en français et anglais.

Ce travail se décline en plusieurs sous-livrables, dont voici le détail :

1.1. Rythme de remise des rapports :

Livrables	Délais
Présentation d'une méthodologie d'intervention	deux(2) jours après la signature du contrat
Rapports provisoires contenant les analyses et les résultats de l'évaluation conformément aux TDR de la mission	douze(12) jours après la signature du contrat
Rapport définitif prenant les observations et commentaires des parties prenantes	six(6) jours après la remise du rapport provisoire.

2) Structure proposée pour les rapports finaux

Les rapports d'évaluation ne doivent pas dépasser 20 pages, mais pourront intégrer des annexes pertinentes et utiles pour la compréhension du document et son exploitation future. Ils devront plus ou moins se présenter de la façon suivante :

- ✓ Méthodologie utilisée (1 – 2 pages) ;
- ✓ Contexte de mise en œuvre du projet et présentation des principaux concepts (1–2 pages) ;
- ✓ Présentation des conclusions de l'évaluation, conformément aux critères retenus et à la portée de l'évaluation définie plus haut (10 – 15 pages) ;
- ✓ Conclusions et recommandations (2 – 3 pages) ;
- ✓ Annexes : termes de référence, entretiens réalisés, documents exploités, exemples d'outils mobilisés, etc.

3) Structure proposée pour le rapport comparatif

Le rapport consolidé ne doit pas dépasser dix (15) pages, mais pourra intégrer des annexes pertinentes et utiles pour la compréhension du document et son exploitation future. Il devra plus ou moins se présenter de la façon suivante :

- ✓ Principaux résultats issus de la mise en œuvre des deux projets (5 pages maximum) ;
- ✓ Stratégies retenues dans la mise en œuvre des deux projets (2 – 3 pages) ;
- ✓ Partenariats établis (2 – 3 pages) ;
- ✓ Facteurs de réussite et obstacles (2 – 3 pages).
- ✓ Conclusions et recommandations en vue de la mise à l'échelle du projet sur le territoire national à l'horizon 2018 (2 – 3 pages).

4) Supervision

Le/la consultant(e) procédera à l'évaluation du projet sous la supervision générale du PNUD, assistée du Chargé de projet Jeunesse, des Conseillers principaux au Programme, Responsable de l'Unité Environnement et Pauvreté et Gouvernance et Résilience et du point focal Suivi et évaluation.

Le « groupe de référence » du PNUD Congo assistera le superviseur dans le suivi-qualité du travail accompli par les consultants. Ensemble, ils ont validé les présents termes de référence, ils fourniront les feedbacks requis sur le rapport provisoire et le draft du rapport d'évaluation, et participeront au débriefing organisé quelques jours avant la remise du rapport final.

VI. PROFILS DES CONSULTANTS

L'évaluation du projet sera menée par un(e) consultant/national(le)

Consultant national(e)

- ✓ **Expérience :**
 - Au moins 10ans d'expérience professionnelle en suivi/évaluation des projets/ programmes d'aide au développement;
 - Une solide connaissance du contexte congolais et une expérience probante en Afrique centrale francophone constituent un atout ;
 - Aptitude à coordonner les équipes ;
 - Une expérience de travail avec le SNUconstitue un atout.
- ✓ **Qualifications requises :**
 - Etre titulaire d'un diplôme supérieur (Master/ BAC + 5 au moins) dans l'une des disciplines suivantes : économie et/ou développement local, gestion de projets, sociologie;
 - Parfaite maîtrise des méthodes et outils d'évaluation ;
 - Compétences méthodologiques complémentaires en développement local et communautaire ;
 - Capacités de recherche, d'analyse et de restitution éprouvées – des travaux de recherche en développement local et communautaire constituent un atout.
- ✓ **Langues :**
 - Parfaite maîtrise du français, les documents requis sont à présenter en français et traduits en anglais ;

- La maîtrise des langues nationales (kikongo et lingala) constitue un atout ;
- La maîtrise de l'anglais est un atout.

D'autres profils jugés indispensables à la réalisation de cette consultation pourront compléter le/la consultant (e) chargé(e) de conduire cette évaluation.

Le/la consultant(e) devra jouir d'une intégrité et d'une indépendance parfaite. Il/Elle se doit donc d'être impartial(le) et autonome de toute structure ayant participé audit projet.

VII. SOUMISSION DES OFFRES

Les consultants intéressés devront soumettre :

- ✓ Une offre méthodologique détaillée relative à la méthodologie d'évaluation et un plan de travail détaillé pour conduire la mission, ainsi que la présentation de leur profil et des qualifications (CV) ;
- ✓ Une offre financière incluant l'ensemble des coûts encourus dans le cadre de la mission ;
- ✓ 3 références (noms, email, téléphone).

VIII. CRITERES DE SELECTION DES OFFRES

Le/la consultant(e) sera évalué sur la base de la méthode de notation pondérée. L'attribution du contrat sera faite en fonction de l'évaluation des offres déterminée comme suit :

- ✓ Conformité aux TDR ;
- ✓ Obtention du meilleur score sur un ensemble prédéterminé de critères techniques et financiers spécifiques : critères techniques – 70%; critères financiers – 30%.

Seules les offres ayant obtenu un minimum de 70 points seront considérés pour l'évaluation financière.

Critères	Pondération	Note (points)
Offre technique	70%	
Critère A	Qualifications académiques de l'expert(e)	20
Critère B	Nombre moyen d'années d'expérience des experts <ul style="list-style-type: none"> • Au moins 10 ans d'expérience professionnelle. (max. 20 pts) • Au moins 7-9 ans d'expérience professionnelle. (max. 15 pts) • Au moins 5-7 ans d'expérience professionnelle. (max. 10 pts) Une expérience professionnelle inférieure à 5 ans n'est pas acceptable	20
Critère C	Compétences spécifiques dans le domaine considéré <ul style="list-style-type: none"> • Au moins 3 missions similaires réalisées. (max. 20 pts) • Au moins 2missions similaires réalisées. (max. 15 pts) • Au moins 1 mission similaire réalisée. (max. 5 pts) 	20
Critère D	Méthodologie et plan de travail	40

Offre financière	30%	
Score total	Score technique *0.7 + score financier *0.3	

IX. PAIEMENT ET PROCESSUS D'APPROBATION DE LA PERFORMANCE

Concernant les honoraires, ils seront versés de la façon suivante :

- ✓ **30%** après acceptation du rapport initial;
- ✓ **30%** après acceptation des rapports provisoires ;
- ✓ **40%** après acceptation des rapports définitifs intégrant les commentaires et amendements de l'atelier de validation accompagnés du rapport de fin de mission.

Pour le processus d'approbation, le superviseur et le groupe de référence du PNUD Congo devront évaluer le travail et la performance des consultants. Une certification (*Certification of Payment Form*) sera délivrée après chaque étape par le superviseur, pour indiquer la qualité des travaux et approuver le versement des tranches.

VI- ETHIQUE D'EVALUATION

La présente évaluation est conduite conformément aux principes développés dans les « Directives éthiques pour l'évaluation » de l'UNEG. Elle décrit les problèmes essentiels abordés dans l'élaboration et l'exécution de l'évaluation, y compris l'éthique d'évaluation et les procédures permettant de sauvegarder les droits et la confidentialité des personnes fournissant les informations. Ceci inclut notamment : les mesures prises pour garantir la conformité avec les codes juridiques régissant la collecte et l'analyse des données, particulièrement les autorisations nécessaires pour obtenir des informations concernant des enfants et/ou des adolescents ; les dispositions permettant de stocker et de préserver la sécurité des informations collectées et les protocoles garantissant l'anonymat et la confidentialité des sources d'information.

VII- ARRANGEMENT DE GESTION

Le commanditaire de l'évaluation qui est le bureau pays du PNUD au Congo apportera les ressources humaines, matérielles et financières nécessaires pour accompagner le processus jusqu'à la fin. Le PNUD devra aussi s'assurer de la dissémination et de l'utilisation des conclusions et des recommandations de l'évaluation afin de renforcer l'apprentissage avec les parties prenantes. Le processus d'évaluation sera piloté par le PNUD en concertation avec le SNU et le Ministère des grands travaux et de l'aménagement du territoire ainsi que Total E&P à travers un comité mixte de suivi.

Le Comité mixte de suivi aura pour rôle principal, le suivi du processus de l'évaluation finale du projet ' ' Prévention de la jeunesse contre la radicalisation en République du Congo par le biais des mesures socio-économiques et activités pour une contribution positive au développement du pays et la consolidation de la démocratie ' ' et la mise en œuvre des recommandations issues de l'évaluation, en passant par les réunions de préparation et de suivi de la mission d'évaluation. De façon spécifique, le Comité de suivi aura à :

- Veiller à l'exécution harmonieuse de la Feuille de route du processus;
- Identifier les besoins d'assistance de l'équipe d'évaluation et y apporter des réponses idoines ;
- examiner, amender et valider tous les livrables de l'équipe d'évaluation ;
- S'assurer de la qualité du mapping des acteurs intervenant dans le processus de manière à garantir l'inclusion et la participation de tous ;
- Veiller à la cohérence d'ensemble et la qualité du rapport final de l'évaluation.

Le/la consultant (e) retenu(e) pour réaliser l'évaluation devra soumettre l'approche méthodologique, collecter et analyser les données, développer le projet de rapport, la présentation Power Point pour la restitution et le rapport final conformément aux termes de référence. Le/la consultant (e) pourra s'adresser au du Chargé de projet Jeunesse, pour tout appui sollicité pour la bonne conduite de la mission d'évaluation.

VIII – ROLE DU PNUD :

Le PNUD garantira l'appropriation de l'exercice par la mise en place d'une équipe qui appuiera les consultants dans leur mission. Le PNUD en tant que commanditaire de l'évaluation s'engage aussi à fournir au consultant les données, documents techniques et autres études pertinentes disponibles, ainsi que l'appui administratif nécessaire pour les contacts avec les milieux professionnels et des autorités du pays. Le PNUD s'assurera de la dissémination et l'utilisation des conclusions et recommandations de l'évaluation afin de renforcer l'apprentissage avec les parties prenantes.

IX – CALENDRIER ET DUREE DE LA MISSION :

La mission aura une durée de vingt (20) jours incluant les délais de validation des livrables suivant le Rythme de remise des rapports indiqué plus haut.

X – COUT DE L'EVALUATION :

Le coût total de l'évaluation seront imputés au budget du projet

XI. ANNEXES

Annexe 1: Modèle de rapport d'évaluation

- 1) Titre et pages de démarrage
 - Nom de l'intervention d'évaluation
 - Calendrier de l'évaluation et date du rapport
 - Pays de l'intervention d'évaluation
 - Noms et organisations des évaluateurs
 - Nom de l'organisation initiant l'évaluation
 - Remerciements

- 2) Table des matières
 - Inclure les encadrés, schémas, tableaux et annexes avec les références des pages.
- 3) Liste des acronymes et abréviations
- 4) Document de synthèse (une section indépendante de 3-4 pages y compris les principales conclusions et recommandations)
- 5) Introduction
- 6) Description de l' intervention
- 7) Etendue de l'évaluation et objectifs
- 8) Approche et méthodes d'évaluation
- 9) Analyse des données
- 10) Déductions et conclusions
 - Résultats et conclusions globaux (y compris des réponses aux questions principales d'évaluation)
 - Résultats et conclusions par effet (sous-section spécifique y compris sur le genre)
 - Conclusions globales
- 11) Recommandations
 - Recommandations globales (y compris les recommandations produites de répondre aux questions principales d'évaluation et sous-section spécifique y compris sur le genre)
 - Les axes stratégiques d'orientation pour la période 2018-2021.
- 12) Enseignement tirés
 - sous-section spécifique y compris sur le genre

Annexe 2: Annexes du rapport

- TDR pour l'évaluation
- Matrice de conception d'évaluation
- Programme de travail de la mission
- Liste des personnes ou groupes interviewés ou consultés et des sites visités
- Liste de la bibliographie consultée
- Cadre des résultats du programme
- Tableaux de résumé des déductions

6.7. Calendrier des activités :

	20-25 novembre	27 nov.-2 décembre		4-9	11-16 décembre
Activités					
Etude documentaire et élaboration méthodologie d'intervention	20-23				
Missions de terrain et début de rédaction du rapport		24-25 Brazza	27-28 Brazza	29 nov-3 déc Pointe-Noire/Dolisie	Retour Brazza rédaction rapport
Atelier de restitution					11 décembre
Rédaction et dépôt du rapport d'évaluation					